



RAPPORT FINANCIER

ÉDITION 2020



LE MOT DE LA TRÉSOSRIERE

En certaines circonstances les médecins parlent de clinique de l'incertitude...
Tout l'art étant de travailler avec cette contingence. C'est le quotidien de Médecins du Monde

En 2020, comme depuis plus de 40 ans, MdM inscrit son action dans une nouvelle incertitude dont nous connaissons les constantes : crises sociales, dérive sécuritaire, atteintes aux droits fondamentaux...
Grâce à sa gestion, sa structuration, MdM répond à ce défi.

En 2020, alors que le monde éprouve la Covid, MdM a accru son activité qui ressort à plus de 109 millions d'euros soit une croissance de 5,3% par rapport à 2019.

Toutefois la crise sanitaire n'a pas été sans effet sur MdM : d'un côté les donateurs, les bailleurs nous ont suivis et ont répondu présents pour nous permettre d'adapter nos projets pour répondre à la crise, d'un autre nous avons connu une forte baisse des coûts de déplacement et diminution des coûts de collecte en raison des confinements.

De plus, 2020 est l'année de la première application du nouveau règlement comptable des associations (n° 2018-06) avec des impacts sur le résultat de Médecins du Monde, notamment pour le mode de comptabilisation des legs (+2,2M€ de produits par rapport à la méthode utilisée jusqu'en 2019).

Tout cela se traduit paradoxalement par un résultat d'exploitation excédentaire de 7 millions.

La pandémie actuelle et ses conséquences confortent le projet de transformation de Médecins du Monde en cours depuis plusieurs années. Le déménagement du siège s'intègre dans cette transformation. La cession de Marcadet effectuée en 2020 explique quant à elle le résultat exceptionnel de 33,9 millions.

Ce résultat exceptionnel complète le résultat d'exploitation de 7M€, ce qui se traduit par un excédent de plus de 40M d'euros sur l'exercice. Il en découle des fonds propres et fonds associatifs à un niveau exceptionnellement haut qui représentent plus de 7 mois d'exploitation. Le montant élevé de ces réserves est temporaire puisqu'il sera utilisé dans les prochaines années, dès 2021.

En 2020 les opérations se sont adaptées, après un temps de réorientation nécessaire, et nous constatons une croissance à hauteur de 1,9% (stabilité sur l'international, croissance sur la France). Nous sommes présents dans une trentaine de pays dont la France. Ici ou là-bas, la vie des programmes s'est poursuivie (missions exploratoires, transfert, fermeture, ouverture, redéploiement, etc.). Le pourcentage élevé des fonds alloués aux Missions sociales traduit cet engagement soit 83,2% des emplois. Le poids des missions sociales France augmente en 2020 et représente 19% de la totalité des missions sociales.

Le réseau international Médecins du Monde fait partie de nous et nous en faisons partie. Du point de vue financier le réseau participe à la diversification de nos financements bailleurs, puisque par son biais nous accédons à 22,4M€ de produits ; simultanément, nous permettons à nos collègues du réseau d'agir en obtenant des financements pour leur compte ou en leur accordant des aides financières pour se développer.

En 2020 nos ressources ont progressé.

Le soutien marqué des bailleurs publics et des donateurs en cette période mouvementée est un atout pour l'avenir.

La répartition par origine de nos produits d'exploitation est équilibrée avec 51,6% de subventions publiques et 47% de fonds privés (constitués de la GP, des contributions financières et des cotisations).

Cet équilibre et la diversité de bailleurs constituent un enjeu primordial auquel nous répondons depuis plusieurs années, pour asseoir financièrement notre indépendance politique.

La collecte France 2020 est en nette augmentation à plus de 42 millions d'euros reflétant l'appui de la société civile à nos actions. Malheureusement du fait de la pandémie nous n'avons pu mener nos campagnes de recherche de nouveaux donateurs pour les années à venir.

2021, la pandémie persiste. Médecins du Monde réaffirme sa volonté d'agir pour « un monde où les obstacles à la santé auront été surmontés, où le droit à la santé sera effectif », tout en maîtrisant ses dépenses et

optimisant ses ressources. Pour cela, le Conseil d'Administration présente un budget déficitaire à 0,9M d'euros. Ce budget exprime le choix d'une croissance portée par les opérations internationales. Se développer nécessite des investissements conséquents dans la collecte tout en confortant la diversité des bailleurs. Il est également indispensable d'investir pour nous doter d'outils performants afin assurer le pilotage de l'association. Les choix opérés en 2020, dont le déménagement fait partie, devraient rendre possibles ces investissements.

Ce rapport financier témoigne avant tout du travail effectué par les équipes bénévoles et salariées dans des contextes difficiles et ce, malgré la pandémie Covid. Tout cela est possible grâce à la confiance des donateurs et des bailleurs, associée à une gestion rigoureuse de l'association, des arbitrages pragmatiques mais toujours des choix politiques.

Florence Rigal

SOMMAIRE

Partie 1 :

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

- **Rapport du commissaire aux comptes**
- **Bilan 2020**
- **Compte de résultat 2020**
- **Annexe**
- **Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public**

Partie 2 :

L'analyse des comptes 2020

Partie 3 :

Le rapport spécial sur les conventions réglementées

Partie 4 :

Le budget pour l'exercice 2021

Partie 1

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

mazars

61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE

Médecins du Monde

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Médecins du Monde

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

N° SIREN : 321 018 749

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2 – Changement de présentation, d'évaluation ou de mode de comptabilisation » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable opéré dans la cadre de la première application de l'ANC 2018-06 (modifié par l'ANC 2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Note 23 « Compte d'emploi des ressources et compte de résultat par origine et par destination » de l'annexe. Cette note expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et ont été correctement appliquées

- Note 2.1 « Changement de comptabilisation – traitement des legs » de l'annexes des comptes. Cette note expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des legs et donations à compter de l'exercice 2020.

Nous nous sommes assurés de la bonne application des règles et méthodes comptables ci-dessus en conformité avec les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

- œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense, le 28 mai 2021



Jérôme Eustache
Associé



Aurélie Joubin
Associée

BILAN 2020 – ACTIF

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 (en euros)	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)			Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 336 288	1 146 650	189 638	137 311
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	41 034		41 034	40 051
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 000 000		8 000 000	1 206 101
Constructions	21 339	4 446	16 893	1 644 468
Autres immobilisations	4 445 034	3 818 861	626 173	679 849
Immobilisations corporelles en cours	9 415 800		9 415 800	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	8 660 505	16 440	8 644 065	
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	25 962		25 962	20 962
Prêts	932 845		932 845	868 628
Autres	701 750		701 750	736 441
Total I	33 580 557	4 986 397	28 594 160	5 333 811
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	386 174		386 174	280 881
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	31 234 562		31 234 562	
Créances reçues par legs ou donations	5 510 060,00		5 510 060	
Autres	10 889 321	5 743	10 883 579	41 275 813
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	53 984 707		53 984 707	33 873 982
Charges constatées d'avance	12 242 083		12 242 083	14 161 462
Total II	114 246 907	5 743	114 241 164	89 592 138
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	147 827 464	4 992 140	142 835 324	94 925 949
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets non encore acceptés au CA :			4 517 019 €	
Legs nets à réaliser :				6 490 304 €
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organe de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN 2020 -PASSIF

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 (en euros)	2020 (selon ANC 2018-06)	2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Fonds propres statutaires	15 245	15 245
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 753 978	765 914
Réserve générale d'intervention	-	17 706 312
Autres	18 226 946	
Report à nouveau	3 652 938	
Excédent ou déficit de l'exercice	40 142 373	1 508 698
Situation nette (sous total)	63 791 479	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		24 745
Provisions réglementées		
Total I	63 791 479	20 020 914
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	9 878 423	
Fonds dédiés	610 195	
Total II	10 488 618	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 187 146	
Provisions pour charges	647 105	
Provisions pour risques et charges	-	2 654 188
Total III	2 834 251	2 654 188
Fonds dédiés		139 546
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 421	203 333
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 491 264	3 520 587
Dettes des legs ou donations	4 275 702	
Dettes fiscales et sociales	5 463 280	5 207 694
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 780	53 328
Autres dettes	10 517 179	19 079 548
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	40 936 350	44 046 811
Total IV	65 720 976	72 111 301
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	142 835 324	94 925 949

COMPTE DE RESULTAT 2020

COMPTE DE RESULTAT - exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 (en euros)	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)	COMPTE DE RESULTAT - exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 (en euros)	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION			PRODUITS FINANCIERS		
Cotisations	28 865	41 159	De participation		
Produits de tiers financeurs			D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Concours publics et subventions d'exploitation	57 156 921		Autres intérêts et produits assimilés	55 880	41 547
Subventions publiques		52 859 722	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	156 403	795 562
Subventions privées		3 716 302	Différences positives de change	324 690	904 556
Subventions réseau (issues de la collecte Grand public)		1 488 898	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Subventions réseau (non issues de la collecte Grand public)		44 673	Total III PRODUITS FINANCIERS	536 973	1 741 665
Ressources liées à la générosité du public			CHARGES FINANCIERES		
Dons manuels	42 040 136	39 274 708	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	235 860	156 403
Dons manuels issus de la collecte réseau	1 764 542		Intérêts et charges assimilées	83 949	595
Mécénats			Différences négatives de change	1 150 026	800 601
Legs, donations et assurances-vie	5 051 547	3 843 924	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Parrainages		18 285	Total IV CHARGES FINANCIERES	1 469 835	957 600
Produits des manifestations		15 037	2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 932 862	784 065
Contributions financières	3 107 684		3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	6 187 474	1 580 379
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 295 381	1 326 129	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Utilisations des fonds dédiés	139 546		Sur opérations de gestion	13 618	
Autres produits	136 667	452 451	Sur opérations en capital	37 831 015	5 474
Total I PRODUITS D'EXPLOITATION	110 721 289	103 081 287	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
CHARGES D'EXPLOITATION			Total V PRODUITS EXCEPTIONNELS	37 844 633	5 474
Achats de marchandises	81 511	7 723 268	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Variation de stock	58 558	24 465	Sur opérations de gestion	24 147	37 496
Autres achats et charges externes	35 417 284	28 163 600	Sur opérations en capital	3 859 311	7 958
Aides financières	20 501 655		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 125 090	3 203 587	Total VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 883 458	45 454
Salaires et traitements	33 003 235	32 724 039	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	33 961 175	- 39 980
Charges sociales	8 653 355	8 298 932	Participation des salariés aux résultats (VII)		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	501 418	515 179	Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 276	11 934
Dotations aux provisions	1 393 156	1 627 317	Total des produits (I + III + V)	149 102 895	104 828 426
Reports en fonds dédiés	610 195		Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	108 960 521	103 299 962
Autres charges	372 612	387 496	SOLDE INTERMEDIAIRE	40 142 373,12	1 528 465
Subventions accordées par l'association		19 617 092	+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		119 780
Total II CHARGES D'EXPLOITATION	103 600 953	102 284 974	- Engagements à réaliser sur ressources affectées		139 546
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 120 336	796 313	EXCEDENT OU DEFICIT	40 142 373	1 508 698
			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
			Dons en nature	491 489	
			Prestations en nature	91 546	
			Bénévolat	3 215 010	
			TOTAL	3 798 044	5 503 081
			CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
			Secours en nature		
			Mises à disposition gratuite de biens	491 489	
			Prestations en nature	91 546	
			Mise à disposition gratuite de biens et services		
			Personnel bénévole	3 215 010	
			TOTAL	3 798 044	5 503 081

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

1. **INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**
 - 1.1 Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action
 - 1.2 Faits significatifs de l'exercice
2. **CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE COMPTABILISATION**
 - 2.1 Changement de comptabilisation
 - 2.2 Changement de mode de présentation
3. **CHARGES CONSTATEES EN 2020 RELATIVES AUX PROJETS DE L'ENTITE**
4. **REGLES ET METHODES COMPTABLES**
 - 4.1 Référentiel comptable
 - 4.2 Immobilisations et amortissements
 - 4.3 Stocks et dépréciation des stocks
 - 4.4 Créances
 - 4.5 Dettes
 - 4.6 Placements de trésorerie
 - 4.7 Comptes bancaires et caisses en devises
 - 4.8 Subventions/Contributions financières, opérations internationales
 - 4.9 Subventions d'exploitation et d'investissement, opérations France
 - 4.10 Fonds dédiés sur subventions, contributions financières, dons et legs affectés
 - 4.11 Cotisations
 - 4.12 Financements obtenus pour le compte du réseau
 - 4.13 Projets de l'entité
 - 4.14 Provision pour risques et charges
 - 4.15 Legs et autres libéralités
 - 4.16 Contributions en nature
 - 4.17 Autres informations
5. **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**
 - 5.1 Tableau de mouvement des immobilisations
 - 5.2 Tableau des amortissements
 - 5.3 Tableau des valeurs nettes comptables
6. **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**
7. **STOCKS**
8. **ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
9. **PRODUITS À RECEVOIR**
10. **DISPONIBILITES**
 - 10.1 Placements
 - 10.2 Banques et caisses
11. **CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**
12. **FONDS PROPRES**
13. **TABLEAU DES PROVISIONS**
14. **FONDS DEDIES ET FONDS REPOTES**
15. **ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
16. **DETAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS**
17. **TABLEAU DE SUIVI DE LEGS ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION**
18. **CHARGES A PAYER**
19. **PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**
20. **ENGAGEMENTS HORS BILAN**
 - 20.1 Engagements reçus
 - 20.2 Engagements donnés
21. **INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL**
22. **DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION**
23. **COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)**
 - 23.1 Les emplois
 - 23.2 Les ressources
 - 23.3 Immobilisations financières par la générosité du public
 - 23.4 Affectation des ressources issues de la générosité du public
 - 23.5 Ressources en nature

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 avril 2021.

1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action

Association de solidarité internationale fondée en 1980, Médecins du Monde a pour vocation, à partir de sa pratique médicale et en toute indépendance,

- de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le monde et en France,
- de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention
- de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaider les atteintes aux droits humains plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Médecins du Monde mobilise, en faveur des populations éprouvées, tous les moyens humains et matériels à sa disposition, pour leur apporter des secours dans les délais les plus brefs, avec l'efficacité et la compétence requises.

Médecins du Monde assure son indépendance politique en diversifiant ses ressources financières.

Celles-ci proviennent de la générosité du public (dons et legs), et des subventions publiques, des contributions financières privées, du mécénat, nationaux et internationaux, propres à lui permettre de remplir sa mission dans toutes les parties du monde.

La générosité du public finance directement les programmes et les frais de coordination assurant la qualité et l'efficacité de ces derniers ; son effet multiplicateur permet également de réunir des fonds publics et privés complémentaires et de financer ainsi des actions plus nombreuses et de plus grande envergure.

Médecins du Monde travaille en partenariat avec les organismes internationaux, les autorités constituées des pays d'intervention, les organisations publiques, les collectivités nationales ou régionales, et les acteurs de la société civile. L'association peut soutenir d'autres entités partenaires en France ou à l'étranger, à condition que ces entités poursuivent un but non lucratif et que leur activité participe à la mise en œuvre de l'objet social de Médecins du Monde. Ce soutien vise à accompagner ou renforcer des entités en vue d'une meilleure pérennité de nos interventions.

L'association peut également verser des aides financières à des associations membres du réseau international de Médecins du Monde ayant signé un accord de licence de marque avec l'association, pour les aider à développer leur action au plan local ou international.

1.2 Faits significatifs de l'exercice

En 2020, l'activité progresse de 5,3% et le résultat est excédentaire de +40,1M€.

L'année se solde en effet par un résultat d'exploitation positif (+7,1M€), en nette amélioration par rapport à l'année précédente (+0,8M€ en 2019), un résultat exceptionnel de + 33,9M€ et un résultat financier défavorable (-0,9 M€ contre +0,8M€ en 2019).

Croissance des ressources :

- En cette période de pandémie, les bailleurs publics et les donateurs ont en effet marqué leur fort soutien à nos actions, ce qui explique en grande partie la progression du résultat d'exploitation.
Les subventions publiques progressent de 4,3M€.
Les dons liés à la collecte France croissent de 2,8M€.
Dans le même temps, les différentes périodes de confinement nous ont obligés à réduire en France nos actions de recherche de nouveaux donateurs.
La collecte nette (produits moins charges de collecte) augmente donc fortement (+3,4M€).
- La hausse des legs et assurances vie (+1,2M€) est quant à elle principalement liée au changement de mode de comptabilisation induit par l'application du nouveau règlement comptable des associations, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020 et évoqué ci-dessous.

Stabilité des opérations malgré la pandémie :

La pandémie de Covid-19 a touché la France et plusieurs de nos zones d'intervention à partir du premier trimestre 2020. Médecins du Monde a donc adapté ses activités prévues en France et à l'international vers des actions de prévention du Covid 19 auprès des plus précaires et prendre en compte la réalité de la pandémie pour les activités prévues. Cette réorganisation des programmes a pris quelques semaines, ce qui a pesé sur la réalisation du planning des opérations.

Cependant, les missions menées directement sur le terrain par MdM progressent globalement de 2% par rapport à 2019, notamment en France (+15%).

Les missions à l'international ont nécessité plus de temps de réadaptation, notamment en raison des difficultés de déplacement des ressources humaines et d'acheminement des marchandises, et leur volume financier global est resté stable (+0,8%) par rapport à 2019.

La pandémie se traduit également par la baisse des heures de bénévolat, de nombreux bénévoles ayant dû stopper leur activité pendant les périodes de confinement.

Impact de taux de change défavorables :

Le résultat financier ressort à -0,9M€ (contre un résultat positif de 0,8M€ en 2019) du fait de la dégradation de notre résultat net de change, lié à l'affaiblissement contre l'€, du \$ et des devises qui y sont liées, notamment en fin d'année 2020.

Cession de notre siège social parisien et acquisition d'un nouveau bâtiment à Saint Denis :

L'exercice a été marqué par la cession fin décembre du siège de l'association rue Marcadet à Paris. Cette cession génère une plus-value nette de 34,7M€, figurant en résultat exceptionnel.

Concomitamment, MdM a acquis un ensemble de bâtiments à Saint Denis (93), en cours de rénovation. Le nouveau site sera disponible au cours du 4^{ème} trimestre 2021. Dans l'intervalle l'association continue d'occuper les locaux vendus, moyennant un loyer versé au nouveau propriétaire.

Mise en œuvre du Nouveau Règlement Comptable des associations :

A compter du 1^{er} janvier 2020, les règles comptables à suivre par les associations ont été modifiées.

Les principaux changements portent sur la méthode de comptabilisation des legs, l'inclusion du mécénat dans les ressources issues de la générosité du public et la création d'un nouvel état financier – le compte de résultat par origine et destination (CROD).

L'impact sur nos états financiers de ce nouveau règlement comptable est détaillé ci-après.

Modification du périmètre des missions en 2020 :

➤ Ouvertures ou réorientations de pays ou de programmes :

- France : Hauts de France (projet de prévention/promotion de la santé à Lens-Hénin), Pays de la Loire (définition de projet droits santé sexuelle et reproductive dans les lieux de vie insalubres)
- Afrique : renforcement des programmes au Burkina Faso, en Ethiopie et en RCA
- Europe : ouverture mission en Arménie
- Amérique latine et Caraïbes : renforcement des programmes en Colombie
- Asie : ouverture de mission en Malaisie

➤ Fermetures ou transferts de pays ou de programmes :

- France : Aquitaine (transfert de la mission mobile d'accès au droit des usagers de drogue Pays Basque), Auvergne-Rhône Alpes (début du transfert du projet de prévention et promotion de la santé en zone rurale dans les Combrailles)
- Afrique : fermetures Kenya et Ouganda, et transfert d'un programme en Ethiopie (région Somali) à MdM-Allemagne
- Europe : transfert des activités en Italie à MdM-Italie (transfert sera effectif en 2021)

2. CHANGEMENT DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE MODE DE COMPTABILISATION

2.1. Changement de comptabilisation (ayant un impact sur le résultat ou le montant des fonds propres)

• **Nouveau règlement comptable**

A compter du 1^{er} janvier 2020, les associations se doivent d'établir les comptes selon le nouveau règlement de l'ANC 2018-06, qui succède au règlement CRC n° 1999-01, et qui est complété par le règlement ANC n° 2020-08.

Les incidences de ce nouveau règlement comptable pour Médecins du Monde sont les suivantes :

• **Traitement des legs**

Jusqu'au 31 décembre 2019 :

- Les legs étaient enregistrés en produits (compte de résultat) lors du solde successoral versé par le notaire.

- Les acomptes préalablement versés par le notaire étaient enregistrés dans un compte de tiers au passif du bilan, et l'actif successoral non encore versé par le notaire était enregistré en engagements hors bilan (dès lors que le legs avait été approuvé par le Conseil d'Administration).
- Seules les donations temporaires d'usufruit étaient enregistrées directement en compte de résultat.

A compter du 1^{er} janvier 2020 :

- Pour ce qui concerne les legs ayant fait l'objet avant 2020 d'encaissements (sans solde successoral) figurant dans le compte de tiers au passif du bilan évoqué ci-dessus, les montants encaissés ont été repris directement en fonds propres (report à nouveau), hormis les legs affectés à une action précise.

Impact sur les fonds propres : + 3.628.193 euros.

- Tous les legs acceptés avant le 31/12/2019 et non soldés au 01/01/2020 ont été enregistrés au bilan à la valeur à laquelle ils avaient été estimés au moment de la délibération du CA.
- Tous les nouveaux legs acceptés après le 01/01/2020 sont enregistrés au bilan dès l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration.
- A la date d'acceptation par le CA, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés de la manière suivante :

A l'actif du bilan :

- Dans les comptes 461xxx « Créances reçues par legs ou donations » : les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans les comptes 24xxxx « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » : les biens autres que ceux visés au premier point et qui sont destinés à être cédés (mobiliers et immobiliers).
- Donations temporaires d'usufruit (DTU)

Au passif du bilan :

- Dettes des legs ou donations (466) : dettes du défunt au jour de son décès, dettes grevant le bien transféré au bénéficiaire
- Provisions sur legs (152) (charges non constitutives de passif de libéralités).

Au Compte de résultat :

Le montant global du legs est enregistré en produit. Une charge de même montant est immédiatement constatée (report en fonds reportés) et a pour contrepartie le compte de fonds reportés sur legs au bilan. Les fonds reportés sont repris en résultat au fur et à mesure de la réalisation de l'actif du legs, et donc le résultat impacté au fur et à mesure des encaissements, les notions d'acompte et de solde successoral disparaissant.

Si nous avions appliqué la méthode 2019 en 2020, nous aurions obtenu la somme de 2.824.196€ au lieu des 5.051.547€ obtenus avec le changement de méthode.

Impact sur le résultat : + 2.227.351 euros.

• Subventions d'investissement

Jusqu'en 2019 inclus, les subventions participant au financement d'un bien renouvelable étaient enregistrées en fonds propres et jamais reprises au compte de résultat.

A partir de 2020, les subventions d'investissement comptabilisées dans les fonds propres sont reprises au compte de résultat au fur et à mesure des amortissements des actifs financés.

Médecins du Monde avait bénéficié dans le passé de deux subventions d'investissement, pour des biens totalement amortis au 31/12/2020, les subventions concernées ont donc été totalement reprises en compte de Report à Nouveau, dans les fonds propres.

Ce changement est sans impact sur le résultat 2020 ou les fonds propres.

2.2. **Changement de mode de présentation (sans impact sur le résultat)**

- **Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)**

Jusqu'à fin 2019, un seul état était produit, le CER, qui permettait de voir sur l'année, les charges par destination (emplois) et les produits (ressources), et l'utilisation des produits de la générosité du public par emploi.

Le nouveau règlement comptable 2018-06 a introduit une information comptable nouvelle, à savoir le CROD, le Compte de Résultat par Origine et par Destination.

Le CROD reprend tous les emplois et toutes les ressources, avec une colonne pour la générosité du public.

Le CER ne reprend que l'utilisation de la générosité du public et est donc un extrait du CROD.

Ces deux états permettent dorénavant de suivre deux exercices comptables en parallèle (année N et année N-1).

Pour la clôture 2020, les associations ne sont pas obligées de produire sur ces états l'année 2019 mais elles sont tenues de présenter le CER 2019 en annexe, établi selon l'ancien référentiel. C'est le choix qu'a fait Médecins du monde.

- **Nouveaux formats du bilan et du compte de résultat**

Des changements ont également été introduits dans les formats standards du bilan et du compte de résultat, et de nouvelles terminologies introduites :

Bilan

- **Actif du bilan :**

- Immobilisations : création de la ligne « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés »
- Actif circulant : création de la ligne « Créances reçues par legs ou donations »
Ces 2 lignes sont liées aux modifications intervenues dans le mode d'enregistrement des legs, explicitées ci-dessus.

- **Passif du bilan :**

- Fonds propres :
 - La « Réserve générale d'intervention » est reclassée en « Autres » réserves.
 - Le terme « Réserves pour projet de l'entité » remplace « Réserve pour projets associatifs »
- Fonds reportés et dédiés : cette nouvelle rubrique agrège les « fonds dédiés » et les « fonds reportés liés aux legs et donations », nouvellement créés (cf. mode de comptabilisation des legs ci-dessus)
- Les « provisions pour risques et charges » sont dissociées en provisions pour risques et provisions pour charges.
- Dettes : les dettes des legs et donations sont dissociées du poste « Autres Dettes »

Compte de résultat :

- **Produits d'exploitation :**

- Produits des tiers financeurs
 - Les anciennes subventions privées reçues des associations, fondations et fonds de dotation et non issues de la collecte grand public sont globalisées dans la rubrique « Contributions financières »
 - Les anciennes subventions émanant du réseau international MdM et issues de la collecte grand public sont reprises en Ressources liées à la générosité du public sous la rubrique « Dons manuels issus de la collecte réseau »
- Utilisation des fonds dédiés
 - Les variations de fonds dédiés apparaissaient antérieurement dans le compte de résultat après le résultat exceptionnel, elles sont désormais reprises dans le résultat d'exploitation.
L'utilisation de fonds dédiés figure donc en produits d'exploitation.

- **Charges d'exploitation**

- L'ancien poste « Achats de marchandises » est scindé en « Achats de marchandises » et « Autres achats et charges externes », ce dernier reprenant tous les achats relatifs aux missions.
- Les « Subventions accordées par l'association » figurent désormais dans le poste « Aides financières ».
- Les variations de fonds dédiés apparaissaient antérieurement dans le compte de résultat après le résultat exceptionnel, elles sont désormais reprises dans le résultat d'exploitation : le report de ressources en fonds dédiés figure donc en charges d'exploitation.

3. CHARGES CONSTATEES EN 2020 RELATIVES AUX PROJETS DE L'ENTITE anciennement appelés « PROJETS ASSOCIATIFS »

Deux réserves pour projets de l'entité ont été constituées ces dernières années.

Elles sont destinées à :

- Adapter les locaux utilisés par nos délégations en France, à nos missions et à la réglementation
- Financer les investissements liés au plan de transformation de MdM-France, notamment ceux liés à la transformation de notre système d'information (la refonte de ce dernier a nécessité plusieurs années de travail préparatoire, et la phase d'acquisition de nouveaux ERP va débuter en 2021).

Leur fonctionnement est explicité ci-dessous au § 4.13.

Conformément au plan comptable des associations, l'imputation sur les réserves des dépenses liées aux projets de l'entité est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le projet « Plan de transformation » ne sera utilisé qu'à compter de 2021. Seules des charges au titre du projet de l'entité « Adaptation des locaux » sont donc constatées en 2020. Elles s'élèvent à 13.759,43 € et sont incluses dans l'excédent de 40.142.373,12€.

Si l'Assemblée Générale 2021 approuve ces dépenses et leur imputation à la réserve « Adaptation des locaux », le résultat de l'exercice à affecter, retraité du coût de ces dépenses, s'élèvera à 40.156.132,55€ au lieu de 40.142.373,12€ (+13.759€).

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.
Les comptes sont établis en euros.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan est de 142.835.324 euros et le compte de résultat, présenté sous forme de tableau, dégage un excédent de 40.142.374 euros (avant imputation au compte de réserve pour projets de l'entité des charges y afférentes).

4.1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes ont été établis :

- dans le respect des conventions comptables de base et notamment des principes suivants :
 - o Principe de prudence
 - o Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
 - o Continuité d'exploitation
 - o Non compensation
 - o Indépendance des exercices
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements suivants :
 - o ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 et N° 2020-08, relatifs aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation
 - o ANC 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général.

4.2. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Immobilisations décomposables :

Le bâtiment de la rue Marcadet ayant été vendu le 29 décembre 2020, la seule immobilisation décomposable identifiée est le site qui hébergera le siège de l'association à Saint Denis, acquis le même jour.

L'achat s'est fait en l'état futur d'achèvement pour une valeur globale à terminaison de 28M€ acte en main (terrain et droits compris), les bâtiments étant livrés au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

Les aménagements intérieurs seront effectués par nos soins au cours du 3^{ème} trimestre 2021.

Au 31/12/2020, nous ne sommes donc pas en mesure d'opérer une décomposition par composant au-delà de la valeur du terrain, qui figure ci-après.

	Valeur nette au 31/12/20	Durée d'amortissement
Terrain	8 000 000	

Immobilisations en cours :

Au 31/12/2020, le poste « Immobilisations en cours » correspond à la quote-part d'achèvement des bâtiments composant le site de Saint Denis, soit 9.415.800 euros.

Amortissements :

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Cette durée d'utilité a été modifiée en 2020 de façon à tenir compte des durées d'utilisation réellement constatées ces dernières années.

Elle est détaillée ci-après.

Pour toutes les nouvelles acquisitions à partir du 01/01/20, les modes d'amortissement pratiqués sur l'exercice figurent en colonne 2020. En face nous avons mis les modes d'amortissement pratiqués pour les acquisitions en 2019 et avant.

	2020	2019
Bâtiments : Gros œuvre	Linéaire, 40 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Second œuvre	Linéaire, 30 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Gros équipements	Linéaire, 20 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Agencements siège	Linéaire, 10 ans	Linéaire, 6 ans et 10 ans
Autres Agencements, installations France	Linéaire, 6 ans et 10 ans	Linéaire, 6 ans et 10 ans
ERP	Linéaire, de 8 à 10 ans	N/A
Logiciels	Linéaire, 1 an à 3 ans	Linéaire, 1 an à 3 ans
Logiciels développés en sous-traitance	Linéaire 3 ans	Linéaire, 3 ans
Progiciels (Saga, Homère)	Linéaire, 5 ans à 6 ans	N/A
Matériel informatique (Siège et France)	Linéaire 3 ans	Linéaire, 3 ans
Matériel informatique missions internationales	Linéaire 2 ans	Linéaire, 2 ans
Matériel transport Siège - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 5 ans	Linéaire, 3 ans et 4 ans
Matériel transport Siège - occasion	Linéaire 3 ans	N/A
Matériel transport missions internationales - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 3 ans	Linéaire, 2 ans et 3 ans
Matériel transport missions France - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 5 ans	Linéaire, 2 ans et 3 ans
Matériel transport missions (France + international) - occasion	Linéaire 2 ans	N/A
Matériel de bureau Siège et France	Linéaire 6 ans	Linéaire, 6 ans
Mobilier de bureau Siège et France	Linéaire 10 ans	Linéaire, 6 ans
Matériel divers international (mobilier, matériels industriels, générateurs, climatisation...)	Linéaire, 2 ans à 3 ans	N/A
Matériel médical France et international	Linéaire 3 ans	Linéaire, 6 ans
Matériel communication France et international	Linéaire 3 ans	Linéaire, 6 ans

La dotation aux amortissements de l'exercice est comptabilisée dans le poste Dotation aux amortissements sur immobilisations.

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

La valeur des actifs de legs figurant au bilan est celle présentée au Conseil d'Administration lors de l'acceptation du legs par celui-ci.

Elle correspond à la valeur notariale du legs et pourra faire l'objet de réévaluation.

Immobilisations financières :

Titres immobilisés : il s'agit de titres de placement dont la durée de détention est supérieure à 1 an.

Leur montant s'élève à 0,03M€ au 31/12/2020.

Prêts : Médecins du Monde se libère de son obligation de participation à l'effort de construction en versant sa contribution à des organismes collecteurs agréés sous forme de prêts sans intérêts, d'une durée de 20 ans.

Leur montant s'élève à 0,93M€ au 31/12/2020.

Autres immobilisations financières : Ce poste correspond aux avances, dépôts et cautionnements versés à des tiers en France et à l'International.
Son montant s'élève à 0,7M€ au 31/12/2020.

Provisions pour dépréciation sur immobilisations :

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur les immobilisations au 31/12/2020.

4.3. STOCKS ET DEPRECIATION DES STOCKS

Les stocks sont essentiellement composés de matériel médical et chirurgical, de médicaments, de kits d'urgence et de matériel de communication.

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont valorisés selon la méthode du coût « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée.

4.4. CREANCES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les créances en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la créance.

Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

Les pertes latentes au 31 décembre, résultant de la différence entre le cours InforEuro ayant servi à l'enregistrement de la créance et le cours de la devise au 31/12/2020, entraînent la constitution d'une provision pour perte de change.

4.5. DETTES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes fournisseurs en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la dette.

Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

Les pertes latentes au 31 décembre, résultant de la différence entre le cours InforEuro ayant servi à l'enregistrement de la dette et le cours de clôture au 31/12/2020, entraînent la constitution d'une provision pour perte de change.

4.6. PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode FIFO.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Les placements rémunérés par des intérêts (comptes à terme ou comptes sur livrets) sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les intérêts courus sont comptabilisés.

4.7. COMPTES BANCAIRES ET CAISSES EN DEVISES

Les comptes bancaires et caisses en devises figurant au bilan sont convertis en euros au cours du 31 décembre aux cours donnés par la Banque de France.

4.8. SUBVENTIONS PUBLIQUES ou CONTRIBUTIONS FINANCIERES – OPERATIONS INTERNATIONALES

- a. À la signature de la convention avec le bailleur (public ou privé), le montant de la subvention contractuelle ou de la contribution financière est comptabilisé dans le compte du tiers bailleur, inclus dans la rubrique « autres créances » du bilan.
- b. À la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé, en comparant les dépenses effectivement réalisées à celles prévues dans la convention de financement, et donc le montant de la subvention à reconnaître dans les comptes de l'exercice. Il est tenu compte le cas échéant des frais administratifs prévus par les conventions.
- c. La différence entre la subvention globale accordée et la quote-part enregistrée en produits figure en produits constatés d'avance. Elle représente la part des subventions ou contributions relative aux exercices futurs.

- d. Les conventions signées postérieurement à la clôture, finançant des dépenses éligibles au titre de l'exercice, sont enregistrées en subventions à recevoir.

4.9. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT ou CONTRIBUTIONS FINANCIERES – OPERATIONS FRANCE

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

Si elles portent en tout ou partie sur une période postérieure à la clôture de l'exercice, un prorata est fait pour affecter les produits à l'exercice concerné et donc des produits constatés d'avance sont comptabilisés le cas échéant.

Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif dans les fonds propres consommables et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

4.10. FONDS DÉDIÉS SUR LES PRODUITS DES TIERS FINANCEURS

Lorsque les ressources collectées auprès des bailleurs, des donateurs ou des testateurs sont affectées par ces derniers à un objet précis sur l'année en cours, et n'ont pas été utilisées conformément à leur objet avant la fin de l'exercice, des fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan. Ils correspondent à la partie inemployée des produits de tiers financeurs et sont dotés à travers l'utilisation d'un compte de charge spécifique : « Report en fonds dédiés ».

Lorsque ces produits de tiers financeurs sont utilisés sur les exercices ultérieurs, une reprise du fonds dédié est effectuée à travers l'utilisation d'un compte de produit spécifique : « Utilisation des fonds dédiés ».

Lorsqu'un fonds dédié ne peut être utilisé conformément à son objet, il ne peut être réaffecté à un autre objet que par décision du Conseil d'Administration et après avoir recueilli l'accord préalable du donateur.

Un tableau détaille la variation des fonds dédiés par origine et par projet sur l'exercice au §14.

4.11. COTISATIONS

Les adhérents de Médecins du Monde paient une cotisation sans contrepartie autre que la participation à l'Assemblée Générale ou la réception de publication.

Ces cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.12. FINANCEMENTS OBTENUS POUR LE COMPTE DU RESEAU INTERNATIONAL

MdM-France peut recevoir des bailleurs des subventions/contributions qu'elle reverse en tout ou partie aux membres du réseau qui mettront en œuvre les activités financées.

Ces subventions/contributions sont enregistrées comme indiqué dans le paragraphe 4.8, à savoir qu'à la signature du contrat, leur montant est enregistré simultanément en « Autres créances » à l'actif du bilan, et en « Produits constatés d'avance », au passif du bilan.

En parallèle, MdM-France établit un contrat avec le membre du réseau concerné pour la partie financée par le bailleur qui sera mise en œuvre par celui-ci. Ce contrat est enregistré au passif du bilan dans un compte « Autres dettes » et en « Charges constatées d'avance » à l'actif du bilan.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'action telle que rapportée par le membre du réseau à MdM-France, les écritures sont passées au compte de résultat de la façon suivante : la subvention/contribution du bailleur est enregistrée en produits et le montant utilisé par le membre du réseau est comptabilisé en charges dans le poste « Aides financières ». Les produits constatés d'avance et les charges constatées d'avance sont décrémentés d'autant.

Les comptes tiers à l'actif et au passif du bilan sont progressivement soldés en fonction des mouvements de trésorerie constatés (encaissement de la créance bailleur, décaissement au profit du membre du réseau concerné).

4.13. PROJETS DE L'ENTITE, anciennement appelés « PROJETS ASSOCIATIFS »

L'Assemblée Générale peut décider d'utiliser ses réserves ou l'excédent de l'exercice pour mener à bien un projet précis, appelé « projet de l'entité » et donc constituer à cet effet une « réserve pour projets de l'entité ».

Les projets de l'entité doivent être conformes à l'objet de l'association.

Les dépenses auxquelles ils donnent lieu doivent être clairement identifiées et non assimilables à des charges courantes.

La dotation d'un projet de l'entité, l'imputation des dépenses engagées sur ces mêmes projets, la réaffectation en « Autres réserves » des sommes non utilisées, doivent faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale.

Comme indiqué au paragraphe 3, il existe actuellement deux réserves pour projets de l'entité dans les comptes de Médecins du Monde.

RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE	Année de dotation par l'AG	Dotations du fonds de réserve par l'AG	Consommation*	Montant au bilan au 01/01/2020	Utilisation 2019 validée par AG	Montant au bilan au 31/12/2020	Utilisation 2020* à présenter à l'AG	Montant au bilan à fin 2020 si utilisation approuvée par l'AG
Adaptation des locaux	2016	119 359	119 359	93 962	11 936	82 026	11 936	70 090
	2020	500 000	15 782	500 000		500 000	1 823	498 177
Plan de transformation MdM-France	2017	326 717	-	326 717	-	326 717	-	326 717
	2019	345 234		345 234		345 234	-	345 234
	2020	500 000		500 000		500 000	-	500 000
Total		1 791 311	135 142	1 765 914	11 936	1 753 978	13 759	1 740 218

*lorsque la dépense porte sur un investissement, figure dans le poste "consommation" le montant global de l'investissement et dans le poste "utilisation" la partie correspondant à l'amortissement annuel de l'investissement

4.14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base d'événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice, qui rendent ces risques probables.

Au 31/12/2020, le poste « provisions pour risques » inclut :

- des provisions pour litiges et pour risques (sur des legs, des conventions avec des bailleurs, sur nos missions),
- des provisions pour coûts de fermeture des missions
- la provision pour perte de change latente (différence entre le cours de change utilisé lors de la comptabilisation de la créance ou de la dette et le cours de change au 31/12, lorsque celui-ci impacte défavorablement la créance ou la dette).

Au 31/12/2020, le poste « provisions pour charges » inclut :

- La provision pour indemnités de départ à la retraite, Celle-ci est évaluée sur la globalité de l'effectif salarié de Médecins du Monde (hors personnel international local). Le montant des engagements retraite (avec charges sociales) tient compte des éléments suivants :
 - âge de départ à la retraite : 65 ans
 - taux de turnover lissé sur les 4 dernières années (2017 à 2020)
 - évolution des salaires de 0,3% par an (inflation INSEE 2020)
 - taux d'actualisation annuel : 0,40%
 - table de survie INSEE 2019

4.15. LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS

Depuis le 01/01/2020, les biens meubles et immeubles provenant d'un legs ou d'une donation et destinés à être cédés par l'association sont enregistrés de la manière suivante :

- **Dès l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration :**
 - L'actif net successoral attendu (biens reçus moins charges liées au legs), ou la donation, est enregistré en Produits d'exploitation.
 - Les biens reçus par legs et destinés à être cédés sont enregistrés à l'actif du bilan selon leur nature :
 - en « Créances reçues par legs ou donations » : les espèces, actifs bancaires, actifs financiers cotés ou parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres
 - en « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » : les biens autres que ceux visés ci-dessus et qui sont destinés à être cédés (meubles et immobiliers).
 - en immobilisations incorporelles, les donations temporaires d'usufruit
 - Les charges liées à la succession sont reprises au passif du bilan :
 - en « Dettes des legs ou donations » : dettes du défunt au jour de son décès, et dettes grevant le bien transféré à Médecins du Monde
 - en « Provisions sur legs » : obligations à la charge de MdM liées à l'acceptation du legs et ne rentrant pas dans le passif successoral (par ex le coût d'entretien de sa tombe demandé par le défunt)

- Le produit enregistré lors de l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration est compensé immédiatement au compte de résultat par une charge de même montant (report en fonds reportés) dont la contrepartie figure au passif du bilan en « Fonds reportés liés aux legs et donations ».
 - **Au fur et à mesure de la réalisation du legs** (encaissements des actifs et décaissements de charges) :
- Les « Fonds reportés liés aux legs et donations » sont décrémentés du montant des encaissements nets et un produit est enregistré en compte d'« utilisation des fonds reportés ».
- Les comptes de « Créances reçues par legs et donations », de « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » sont décrémentés au fur et à mesure des encaissements, les comptes de « Dettes des legs et donations » et « Provisions sur legs », le sont au fur et à mesure des décaissements.

Les legs pour lesquels la délibération en CA n'a pas encore eu lieu figurent en Hors bilan.

Au 01/01/20, les valeurs des libéralités ont été reprises telles qu'acceptées par le Conseil d'Administration, au moment de la délibération, les legs n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.

Au 31 décembre 2020, le montant des legs en cours de réalisation s'élève à 9.878.423 €, à savoir :

- 8.644.065 € de valeur d'immobilisations à céder et 5.510.060 € de créances à encaisser (actif du bilan)
- déduction faite de 4.275.702 € de dettes à rembourser (passif du bilan) ;

et celui des legs connus mais non encore acceptés en CA à 4.517.020 (engagement hors bilan).

4.16. CONTRIBUTIONS EN NATURE

Au travers des états comptables et financiers, les recettes et les dépenses liées à l'exercice de l'activité de Médecins du Monde sont clairement identifiées.

Toutefois la comptabilité ne traduit que partiellement notre mode de fonctionnement. En effet, en tant qu'association, nous bénéficions de nombreuses contributions volontaires qui, elles, ne sont pas comprises dans notre résultat financier.

Ces contributions volontaires incluent non seulement l'engagement bénévole de centaines de personnes, sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien nos actions, mais aussi la mise à disposition gratuite de biens, de services et de secours en nature, fournis par des entreprises, des associations, des fondations ou des bailleurs.

Nous bénéficions ainsi par exemple de dons de matériels, de biens, de nourriture ou de médicaments et de supports de communication à titre gracieux.

Cette générosité, autre que financière, apparaît en pied du compte de résultat, dans le Compte d'Emploi des Ressources ainsi que dans le nouveau Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD). Ce sont des contributions qui permettent à l'association de faire des économies et/ou d'engager des actions supplémentaires.

Dons et prestations en nature :

La valorisation des biens ou prestations en nature se fait sur la base de documents officiels des donateurs attestant la valeur financière du bien ou de la prestation en nature octroyée à Médecins du Monde. Cette valeur financière reflète le coût de revient du bien ou de la prestation.

La valorisation des dons et prestations en nature pour l'année 2020 s'élève à 0,58M€ en 2020 contre 1,04M€ en 2019.

Bénévolat :

Un bénévole est une personne physique qui, sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, agit dans une association.

Depuis 2014, l'activité des bénévoles en France est saisie sur un outil informatique centralisé.

Grâce à ces renseignements, nous connaissons l'identité du bénévole, la nature de son activité et le nombre d'heures effectuées.

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré. La grille de référence utilisée pour cette valorisation monétaire est la grille de salaires de Médecins du Monde. Le coût des charges patronales est inclus dans le calcul.

Durant l'exercice 2020, les bénévoles recensés ont travaillé 102.737 heures, ce qui aurait représenté un coût d'environ 3M€ (contre 4,4M€ en 2019), soit 56,45 ETP. Cela étant, la valorisation s'effectuant sur une base déclarative, elle ne représente pas avec exactitude le travail des bénévoles au cours d'une année complète. Ce mode de recensement ne permet pas d'en garantir le caractère exhaustif et sous-estime la réalité.

Le bénévolat, en France notamment, a été fortement impacté par la crise Covid. En effet, de nombreux bénévoles âgés ont du cesser leurs activités pour des questions de plus grande vulnérabilité face au Covid. Cette diminution des capacités bénévoles n'a été que très partiellement compensée pendant la période du premier confinement par l'arrivée

de nombreux bénévoles plus jeunes rendus disponibles notamment par la réduction de leurs activités professionnelles habituelles. L'engagement de ces nouveaux bénévoles s'est réalisé sur une période intense et assez courte qui a permis d'organiser la réponse de MdM auprès des personnes vulnérabilisées.

Volontariat :

Le volontaire est une personne physique majeure qui remplit les 3 conditions suivantes :

- 1) Il s'engage par contrat de volontariat avec une association de solidarité internationale reconnue par le Ministère des Affaires Étrangères ou le Ministère de la Coopération.
- 2) Il participe dans ce cadre à une action de solidarité internationale.
- 3) Il accomplit une ou plusieurs missions d'intérêt général dans un pays ne figurant pas sur une liste fixée par arrêté (arrêté du 02 mai 1995).

Le contrat de volontariat garantit au volontaire : formation, indemnités de subsistance et avantages en nature, prises en charge des frais de voyage et rapatriement, assistance en responsabilité civile, couverture sociale et soutien technique. La protection sociale est assurée dans le cadre des dispositions relatives à l'assurance volontaire des français expatriés (CFE - caisse des français de l'étranger).

La contribution des volontaires est valorisée selon la méthode suivante :

Médecins du Monde connaît précisément le nombre de volontaires effectuant une ou des missions pendant un exercice. Ce nombre de missions, à durée variable, correspond à un nombre de jours. Ce nombre de jours est exprimé en équivalent temps plein sur une base mois/homme. Chaque profil professionnel de volontaire est assimilé à une fonction exercée à Médecins du Monde afin de permettre le calcul d'un salaire théorique chargé, selon le barème des salaires interne à Médecins du Monde.

De ce montant, sont déduits les indemnités et avantages en nature réellement versés aux volontaires.

Au 31 décembre 2020, la contribution des volontaires s'élève à 0,2M€.

4.17. AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 s'élève à 72 159€ TTC.

Frais des administrateurs

Au cours de l'exercice 2020, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 29.513€, soit une diminution de 44.494€ par rapport à 2019 liée à la réduction des voyages effectués sur le terrain en raison de la crise sanitaire.

Indemnité du Président de l'Association

Conformément aux dispositions statutaires et à l'article 261-7-1-d et de l'article 242 C de l'annexe II du code général des impôts, Médecins du Monde indemnise la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Le montant maximum de cette indemnité est fixé à 1,3 fois le plafond de la sécurité sociale ou de toute autre référence qui pourrait lui être substituée. Cette indemnisation s'entend comme brute. L'indemnisation ne saurait excéder 3 mandats d'une année, consécutifs ou non.

L'indemnité versée au titre de 2020 s'élève à 53.476,80€.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général.

Seul le Président perçoit une indemnité comme indiqué dans le paragraphe précédent 53.477€ en 2020.

Événements postérieurs à la clôture

La pandémie du Covid-19 touche toujours la France et plusieurs de nos zones d'intervention, complexifiant la mise en œuvre de nos actions sur le terrain.

L'impact financier de cette crise sanitaire sans précédent est difficile à estimer à date dans sa globalité.

Pour l'instant les bailleurs de fonds et les donateurs suivent Médecins du Monde dans ses efforts pour adapter les activités prévues en France et à l'international vers des actions de prévention du Covid 19 auprès des plus précaires.

Il n'en reste pas moins que la détérioration importante de la situation économique peut affecter sensiblement les ressources de l'association dès la fin de l'année 2021.

Les conséquences de cette pandémie sur MdM-France seront donc à mesurer sur le moyen terme.

Le déménagement de notre siège de Paris à Saint Denis interviendra au cours du 4^{ème} trimestre 2021 (sauf dégradation de la situation sanitaire entraînant un report des travaux), ce qui conduira à amortir le site dès la mise en fonction de celui-ci.

Dans l'intervalle, nous louons notre siège actuel au nouvel acquéreur de l'immeuble de la rue Marcadet.

5. **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**5.1. **TABLEAU DE MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en euros)	Au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2020
Logiciels sous-traités	820 498	114 749	0		935 247
Concessions (logiciel)	378 718	23 459	1 136	-	401 041
Sous-total	1 199 216	138 208	1 136	-	1 336 288
Avances sur Immo. Incorporelles	40 051	41 034	40 051	-	41 034
TOTAL INCORPORELLES	1 239 267	179 242	41 187	-	1 377 322

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2020
<u>TERRAIN</u>					
Terrain	1 754	-	1 754	-	0
Terrain Marcadet	1 204 347	-	1 204 347	-	-
Terrain Saint Denis		8 000 000			8 000 000
Sous-total	1 206 101	8 000 000	1 206 101	-	8 000 000
<u>CONSTRUCTIONS</u>					
Construction	-	-	-	-	-
Construction Marcadet	2 761 874	-	2 761 874	-	-
Inst. Agenc. Aménag. Const.	4 853 100	-	4 845 230	-	7 870
Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	13 469				13 469
Sous-total	7 628 444	-	7 607 104	-	21 339
<u>AUTRES IMMO.CORPORELLES</u>					
Agencement Installation	1 145 019	24 211	141 313		1 027 916
Matériel transport	1 160 311	100 645	306 510	-	954 445
Matériel informatique	1 702 723	133 085	690 965	-	1 145 144
Matériel bureau	602 161	8 845	189 270		421 736
Mobilier bureau	521 988	13 192	15 013	-	520 168
Matériel médical	80 786	14 592	20 076	-	75 303
Matériel communication	245 085			-	245 085
Matériel audiovisuel	60 282	-	5 046	-	55 236
Sous-total	5 518 354	294 570	1 366 944	-	4 445 034
Immo. corporelles en cours	-	9 415 800			9 415 800
TOTAL CORPORELLES	14 352 899	17 709 423	10 180 149	-	21 882 173

TOTAL	15 592 166	17 888 664	10 221 336	-	23 259 495
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	---	-------------------

5.2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Au 01/01/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Logiciels sous-traités	718 027	58 960	0	776 987
Concessions (logiciel)	343 879	26 921	1 136	369 663
Total Incorporelles	1 061 906	85 880	1 136	1 146 650
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
<u>Construction</u>				
Construction	1 409 204		1 409 204	0
Agencement Installation Construction	4 574 771	89 736	4 660 061	4 446
Sous-total	5 983 975	89 736	6 069 265	4 446
<u>Autres Immo. Corporelles</u>				
Agencement installation	869 701	72 233	135 750	806 184
Matériels transport	999 007	95 947	299 511	795 443
Matériel informatique	1 510 753	136 816	689 716	957 853
Matériel bureau	574 590	12 411	182 227	404 775
Mobilier bureau	514 991	2 506	15 013	502 484
Matériel médical	72 236	3 233	18 185	57 285
Matériel communication	239 276	1 471	0	240 747
Matériel audiovisuel	57 951	1 185	5 046	54 090
Sous-total	4 838 507	325 801	1 345 447	3 818 861
Total Corporelles	10 822 483	415 537	7 414 713	3 823 307
Total	11 884 388	501 418	7 415 849	4 969 957

5.3. TABLEAU DES VALEURS NETTES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en euros)	Au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2020
Logiciels sous-traités	820 498	114 749	0		935 247
Concessions (logiciel)	378 718	23 459	1 136	-	401 041
Sous-total	1 199 216	138 208	1 136	-	1 336 288
Avances sur Immo. Incorporelles	40 051	41 034	40 051	-	41 034
TOTAL INCORPORELLES	1 239 267	179 242	41 187	-	1 377 322

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2020
<u>TERRAIN</u>					
Terrain	1 754	-	1 754	-	0
Terrain Marcadet	1 204 347	-	1 204 347	-	-
Terrain Saint Denis		8 000 000			8 000 000
Sous-total	1 206 101	8 000 000	1 206 101	-	8 000 000
<u>CONSTRUCTIONS</u>					
Construction	-	-	-	-	-
Construction Marcadet	2 761 874	-	2 761 874	-	-
Inst. Agenc. Aménag. Const.	4 853 100	-	4 845 230	-	7 870
Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	13 469				13 469
Sous-total	7 628 444	-	7 607 104	-	21 339
<u>AUTRES IMMO. CORPORELLES</u>					
Agencement Installation	1 145 019	24 211	141 313		1 027 916
Matériel transport	1 160 311	100 645	306 510	-	954 445
Matériel informatique	1 702 723	133 085	690 965	-	1 144 843
Matériel bureau	602 161	8 845	189 270		421 736
Mobilier bureau	521 988	13 192	15 013	-	520 168
Matériel médical	80 786	14 592	20 076	-	75 303
Matériel communication	245 085			-	245 085
Matériel audiovisuel	60 282	-	5 046	-	55 236
Sous-total	5 518 354	294 570	1 368 193	-	4 444 733
Immo. corporelles en cours	-	9 415 800			9 415 800
TOTAL CORPORELLES	14 352 899	17 710 370	10 181 398	-	21 881 872

TOTAL	15 592 166	17 889 612	10 222 585	-	23 259 194
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	---	-------------------

6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en euros)	Au 31/12/2020
Autres titres immobilisés	25 962
Prêts participation construction	932 845
Dépôts et cautionnements	701 750
Total	1 660 556

7. STOCKS

STOCKS (en euros)	Au 31/12/2020
Montant des stocks à la clôture	386 174
Dépréciation stock	
Montant net	386 174

8. ÉTAT DES CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CREANCES (en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé :			
Prêts (participation à l'effort de construction)	932 845	54 273	878 572
Autres immobilisations financières	701 750		701 750
Total 1	1 634 595	54 273	1 580 322
De l'actif circulant :			
Fournisseurs débiteurs	164 004	164 004	0
Clients, usagers et comptes rattachés	31 234 562	24 286 023	6 948 539
Personnel et comptes rattachés	16 603	16 603	0
Organismes sociaux	113 629	113 629	0
Etat	3 797	3 797	0
Débiteurs divers	10 536 210	10 536 210	0
Produits à recevoir	55 078	55 078	0
Créances reçues par legs ou donations	5 510 060	3 738 268	1 771 792
Total 2	47 633 943	38 913 613	8 720 331
Charges constatées d'avance	12 242 083	5 054 724	7 187 359
Total 3	12 242 083	5 054 724	7 187 359
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	61 510 621	44 022 609	17 488 012
Montant des :	- Prêts accordés en cours d'exercice	123 127	
	- Remb. obtenus en cours d'exercice	26 230	

9. PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR (en euros)	Au 31/12/2020
- Ristournes, rabais, remises à obtenir et avoirs à recevoir	42 620
- Organismes sociaux - Produits à recevoir	113 629
- Etat - Produits à recevoir	3 797
- Produits à recevoir	55 078
* subventions à recevoir	
* autres produits à recevoir	50 578
* réseau international	4 500
Total	215 123

10. DISPONIBILITÉS**10.1. PLACEMENTS**

PLACEMENTS FINANCIERS (en euros)	Valeur d'acquisition	Cours au 31/12/2020	Plus value latente	Moins value latente
SICAV ou FCP	0	0	0	0
Actions	0		0	0
Comptes sur livret	25 562 315			
Intérêts courus sur comptes sur livret				
TOTAL	25 562 315			

10.2. BANQUES ET CAISSES

VALEURS BRUTES (en euros)	Au 31/12/2020
Valeurs à l'encaissement	5 188 767
Soldes Banques (y compris comptes sur livret)	48 387 693
Soldes Caisses	408 247
Total	53 984 707

Les valeurs à l'encaissement représentent essentiellement les dons envoyés par les donateurs jusqu'au 31/12 au soir et encaissés par nos soins dans les premiers jours du mois de janvier.

11. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en euros)	Au 31/12/2020
Fournisseurs et frais sur missions facturés d'avance	1 196 442
Part des financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau relative aux exercices postérieurs à 2020	11 045 641
Total	12 242 083

12. VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES (en euros)	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		Application nouveau plan comptable	A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	dont Générosité du Public	Montant	dont Générosité du Public	Montant	dont Générosité du public		Montant
Fonds propres sans droit de reprise	15 245								15 245
Fonds propres avec droit de reprise									0
Ecart de réévaluation									0
Autres réserves								18 226 946	18 226 946
Réserves pour projets associatifs	765 914	1 000 000	1 000 000			11 936	0		1 753 978
Réserve générale d'intervention	17 706 312	520 634	155 2900					-18 226 946	0
Report à nouveau								3 652 938	3 652 938
Excédent ou déficit de l'exercice	1 508 698	-1 508 698		40 142 373	33 434 072				40 142 373
Situation nette	19 996 169	11 936	1 155 290	40 142 373	33 434 072	11 936	0	3 652 938	63 791 479
Fonds propres consommables									
Subventions d'investissement	24 745					24 745			0
Provisions réglementées									
TOTAL	20 020 914	11 936	1 155 290	40 142 373	33 434 072	36 681	0	3 652 938	63 791 479

13. TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS (en euros)	Au 01/01/20	Dotation de l'exercice	Reprise de provision	Au 31/12/20
<u>Provisions pour risques</u>				
Provisions pour litiges	269 500	325 091		594 591
Autres provisions pour risques	1 605 393	420 960	669 658	1 356 695
Provisions pour perte de change	156 403	235 860	156 403	235 860
Sous-total 1	2 031 296	981 911	826 062	2 187 146
<u>Provisions pour charges</u>				
Provisions pour risques liés aux indemnités de départs à la retraite	622 891	647 105	622 891	647 105
Sous-total 2	622 891	647 105	622 891	647 105
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Sur immobilisations financières				0
Autres provisions pour dépréciation	5 742			5 742
Sous-total 3	5 742	0	0	5 742
<u>Provisions pour legs</u>				
sur legs	0	167		167
Sous-total 4	0	167	0	167
Total (1+2+3+4)	2 659 930	1 629 183	1 448 953	2 840 160

14. FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTES

VARIATION DES FONDS DEDIES (en euros)	À l'ouverture de l'exercice	Reports 2020	Utilisation 2020		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes	0	114 380	0	0	0	114 380	
Association Utopia – IDF urgences		25 252				25 252	
Alliance urgence – Liban		23 428				23 428	
L'Oréal Opération Sourire		65 700				65 700	
Ressources liées à la générosité du public	139 546	495 815	139 546	0	0	495 815	
Collecte MdM-Japon Yémen	139 546		139 546			0	
Collecte MdM-Allemagne Liban		76 000				76 000	
Legs Le Gall - Ethiopie		419 815				419 815	
TOTAL	139 546	610 195	139 546	0	0	610 195	

TABLEAU DES FONDS REPORTES

	Solde à l'ouverture de l'exercice 2019	Variations de l'exercice 2020			Solde à la clôture de l'exercice 31/12/2020
	Montant global	Augmentation	Diminution	Corrections suite à l'application du nouveau plan comptable	Montant global
				9 878 423	9 878 423
TOTAL	0	0	0	9 878 423	9 878 423

15. ÉTAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant brut au 31/12/20	A 1 an au plus	Plus d'1 an moins 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	30 421	30 421	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 491 264	4 491 264	
Dettes des legs ou donations (*)	4 275 702		4 275 702
Dettes fiscales et sociales	5 463 281	5 463 281	
Dettes sur immo. et comptes rattachés	6 780	6 780	
Autres dettes	10 517 179	10 208 592	308 586
Total Dettes	24 784 626	20 200 338	4 584 288
Produits constatés d'avance	40 936 350	35 742 402	5 193 947
Total général	65 720 976	55 942 741	9 778 235

(*) Le détail des Dettes des legs à moins d'un an ou plus d'un an n'est pas évaluable.

16. TABLEAU DETAILS CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

CATEGORIES BAILLEURS	CONCOURS PUBLICS	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
Agence française de développement (AFD)		4 346 725	
Agence régionale de santé (ARS)		3 318 192	
Ambassade France		8 308	
Ambassade Pays Bas		232 603	
Ministère des Affaires étrangères - Allemagne (BMZ et GFFO)		14 536 055	
Centre de Crise et de Soutien (CDCS)		1 097 315	
Collectivités territoriales France		942 780	
Ministère des Affaires Etrangères - Royaume Uni (DFID)		531 890	
Ministère des Affaires étrangères - Canada		3 422 630	
Ministère des Affaires étrangères - Belgique		1 656 121	
Divers Etat français		233 827	
Organismes publics internationaux		164 597	
Union européenne (dont ECHO)		19 379 756	
Fonds mondial contre la tuberculose le paludisme et le sida		2 628 161	
Expertise France (Initiative 5%)		1 207 113	
Nations Unies		1 933 522	
Ministère affaires étrangères - Etats Unis		1 223 038	
Organismes sociaux Français (CPAM,CGSS,CCAS)		127 111	
Ministère des affaires étrangères - Suisse		167 177	
TOTAL		57 156 921	

17. SUIVI DES LIBERALITES REALISES SUR L'EXERCICE

LIBERALITES 2020 (en euros)	Au 31/12/20
PRODUITS	12 381 589
Montant perçu au titre d'assurances vie	1 813 793
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	5 916 731
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 637 657
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	16 440
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 996 967
CHARGES	7 330 041
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 702 451
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	16 440
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	5 611 150
TOTAL	5 051 547

18. CHARGES À PAYER

CHARGES A PAYER (en euros)	Au 31/12/20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	
* Intérêts courus non échus	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 451 389
* Factures non parvenues	1 451 389
Dettes fiscales et sociales	3 782 394
* Dettes provisionnées pour congés à payer	1 734 279
* Autres charges de personnel à payer	781 870
* Organismes sociaux - charges à payer	900 825
* Etat charges à payer	365 421
Autres dettes	89 766
* Divers - charges à payer	89 766
TOTAL	5 323 549

19. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (en euros)	Au 31/12/20
Subventions étranger	31 116 067
Afrique	10 989 513
Amérique Latine et Caraïbes	674 013
Asie	1 591 453
Europe	111 755
Moyen-Orient et Afrique du Nord	14 525 729
Multi-pays	3 223 604
Subventions liées à financement du réseau	9 426 404

Subventions France	393 879
TOTAL	40 936 350

20. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

20.1. ENGAGEMENTS RECUS

ENGAGEMENTS RECUS SUR LEGS ET DONATIONS	Legs et donations au 31/12/20
Nombre de libéralités non encore acceptées par le CA à la date du 31/12 et non entrées en stock	33
Estimation de leur montant	4.517.019€

20.2. ENGAGEMENTS DONNES

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Total à payer	
Total	0	0	0	0	0	0

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Total	0	0	0	0

21. INFORMATIONS LIÉES AU PERSONNEL

21.1. Effectifs au 31 décembre 2020 :

1 641 Acteur.rice.s pour le secteur international :

- 1 457 salariés nationaux sur les terrains d'intervention
- 4 volontaires de la solidarité internationale
- 117 salarié.e.s sur les missions internationales (dont deux postes contractuels du réseau MdM)
- 63 salarié.e.s de la Direction des Opérations Internationales (DOI) au siège (incluant 5 voltigeurs)

1.664 Acteurs pour le secteur France :

- 1 513 bénévoles actif.ve.s (dont les 252 cadres associatifs bénévoles ci-dessous)
- 135 salarié.e.s sur le terrain et en délégations régionales
- 16 salarié.e.s de la Direction des Opérations France (DOF) au siège

426 Acteurs en support aux opérations :

- 252 cadres bénévoles associatifs (administrateur.rice.s, membres de collèges régionaux, responsables de groupes, responsables de missions)
- 174 salarié.e.s au siège (dont deux postes délocalisés)

Soit 3.479 acteurs au total.

21.2. Salaires de droit français :

Moyenne des trois salaires les plus hauts (brut annuel) : 84.500€

Moyenne des trois salaires les plus bas (brut annuel) : 25.126€

Salaire moyen annuel brut : 39 014€

Le ratio des 3 plus hauts salaires / 3 plus bas salaires : 3,36

La moyenne des trois plus bas salaires est supérieure au SMIC de 25,55% (hors 13^{ème} mois)

Ces éléments n'incluent pas les primes d'ancienneté.

22. DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION	2020	2019	2020/2019
Variation de stock	-58 558	24 465	-339%
Matériel sanitation	614 594	715 631	-14%
Matériel d'habitation	68 787	58 056	18%
Matériel logistique	209 605	157 339	33%
Matériel roulant	322 457	148 386	117%
Matériel divers	38 818	25 309	53%
Fournitures non stockables	858 515	910 862	-6%
Médicaments et matériel médical	5 754 480	4 048 968	42%
Fournitures entretien / administratives	1 106 392	721 123	53%
Matériel expatriés	212 649	124 966	70%
Petit matériel	226 441	182 481	24%
Fournitures mailing	23 726	18 900	26%
Aide alimentaire / nourriture / hébergement	943 371	580 395	63%
Marchandises manifestations	81 511	30 853	164%
Achats	10 402 788	7 747 733	34%
Sous-traitance	7 113 477	7 883 254	-10%
Redevances crédit bail			
Locations et charges locatives	4 269 742	4 589 018	-7%
Entretien et réparations	1 389 712	1 243 191	12%
Primes d'assurances	330 182	319 896	3%
Etudes et recherche	86 604	98 412	-12%
Divers	221 763	243 744	-9%
Services extérieurs	13 411 479	14 377 514	-7%
Intérimaires (France)	119 665	207 102	-42%
Frais liés à des personnels extérieurs à l'association (International)	1 397 048	1 225 348	14%
Rémunération d'Inter. et Honoraires	2 300 260	2 384 663	-4%
Publicité et publications	1 815 081	2 176 883	-17%
Transport	919 737	668 323	38%
Déplacements missions et Réceptions	2 529 760	4 680 123	-46%
Frais postaux et Télécommunications	2 188 353	2 070 135	6%
Frais bancaires	231 620	266 595	-13%
Divers	124 445	106 914	16%
Autres services extérieurs	11 625 970	13 786 086	-16%
Impôts Taxes et versements assimilés	3 125 090	3 203 587	-2%
Salaires et traitements	33 003 235	32 723 474	1%
Charges sociales	8 653 355	8 299 497	4%
Charges de personnel	41 656 590	41 022 972	2%
Charges diverses de gestion	372 612	387 496	-4%
Subventions versées par l'association	20 501 655	19 617 092	5%
Autres charges de gestion	20 874 268	20 004 588	4%
Dotations aux amortissements et provisions	1 894 574	2 142 495	-12%
<i>Report en fonds dédiés</i>	<i>610 195</i>		
TOTAL	103 600 953	102 284 974	1%

La ligne en italiques (report en fonds dédiés) ne faisait pas partie du résultat d'exploitation en 2019.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION 2020

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2020		B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			PRODUITS PAR ORIGINE		
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	76 939 883,55	76 939 883,55	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 403 565,83	3 403 565,83
1.1 Cotisations sans contrepartie	28 865,00	28 865,00	Bénévolat	3 215 009,65	3 215 009,65
1.2 Dons, legs et mécénat	48 856 225,43	48 856 225,43	Prestation en nature	91 545,78	91 545,78
Dons manuels	43 804 678,20	43 804 678,20	Dons en nature	97 010,40	97 010,40
Legs, donations et assurances vie	5 051 547,23	5 051 547,23			
Mécénat					
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	28 054 793,12	28 054 793,12			
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	13 417 591,27		2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financière sans contrepartie	3 107 684,11				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	10 309 907,16				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	57 156 921,01		3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	394 478,41	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 448 952,96	-	Prestations en nature		
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	139 546,00	139 546,00	Dons en nature	394 478,41	
TOTAL	149 102 894,79	77 079 429,55	TOTAL	3 798 044,24	3 403 565,83
CHARGES PAR DESTINATION			CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	88 806 270,66	31 688 823,82	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 586 875	
1.1 Réalisée en France	16 444 388,26	10 626 553,57	Réalisées en France	3 171 863	
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>16 385 866,20</i>		Réalisées à l'étranger	415 012	
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>	<i>58 522,06</i>				
1.2 Réalisées à l'étranger	72 361 882,40	21 062 270,25	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	196	
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>56 972 876,26</i>				
<i>Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger</i>	<i>15 389 006,14</i>		3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	210 974	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 512 106,63	11 430 214,44			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	11 430 214,44	11 430 214,44			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 081 892,19	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 396 657,39	28 865,00			
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 629 016,01				
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 276,00				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	610 194,60	495 815,00			
TOTAL	108 960 521,28	43 643 718,26	TOTAL	3 798 044	
EXCEDENT OU DEFICIT	40 142 373,51	33 435 711,29			

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2020

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES	31 688 824	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Réalisées en France	10 626 554	1.1 Cotisations sans contrepartie	28 865
Actions réalisées par l'organisme	-	1.2 Dons, legs et mécénats	48 856 225
Versements à d'autres organismes agissant en France		Dons manuels	43 804 678
1.2 Réalisées à l'étranger	21 062 270	Legs, donations et assurances vie	5 051 547
Actions réalisées par l'organisme	-	Mécénats	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	28 054 793
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	11 430 214		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	11 430 214		
2.2 Frais de recherche des ressources			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	28 865		
TOTAL DES EMPLOIS	43 147 903	TOTAL DES RESSOURCES	76 939 884
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	495 815	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	139 546
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	33 435 711	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	77 079 430	TOTAL	77 079 430
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	10 907 019
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	33 435 711
		(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 15 503 436
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	28 839 294

23. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et par destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du nouveau règlement n°2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et selon les critères d'affectation et de répartition approuvés par le Conseil d'Administration de MdM-France en 2019, et utilisés dès l'arrêté des comptes 2018.

Modification liée à l'application du nouveau règlement comptable des associations

Jusqu'au 31/12/2019, un seul état spécifique était élaboré (le CER) qui permettait de voir :

- Les charges par destination (emplois)
- Les produits de la générosité du public et leur utilisation par emploi.

A partir de 2020, l'état est scindé en deux :

- Le CROD fait apparaître les produits en distinguant ceux liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas, et les charges par destination
- Le suivi de l'utilisation de la générosité du public (GP) se fait via le CER

Et deux exercices sont suivis en parallèle sur ces états (année en cours et année n-1).

MdM a utilisé la possibilité de ne pas renseigner la colonne N-1 au titre de la première année d'application du nouveau règlement.

Parallèlement, la notion de Générosité publique évolue et inclut désormais le mécénat d'entreprise.

CROD

Le compte explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Le total des charges et produits apparaissant dans la colonne « Total » de l'état est identique à celui du compte de résultat.

CER

Le compte détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public, et permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public, collectées sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

23.1. LES EMPLOIS figurant dans le CROD et le CER

23.1.1. Missions sociales

Médecins du Monde a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le Monde et en France, de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention et de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaider les atteintes aux droits humains plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Les missions sociales sont donc les suivantes :

- actions réalisées en France organisées par type d'activités (centres d'accueil, de soins et d'orientation, missions aller-vers, délégations régionales, missions de témoignage et de plaider, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège)
- actions réalisées à l'étranger organisées par continent (coûts directs des programmes, missions exploratoires, missions de témoignage et de plaider, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège).

Les frais d'information et de communication figurent dans les missions sociales, le Conseil d'Administration ayant considéré que ces actions font partie intégrante de l'objet social de l'Association.

La répartition de ces frais est faite selon le public auquel s'adresse l'action de plaider, d'information ou de communication (les actions à destination du public français sont imputées aux Actions réalisées en France, ...).

Les missions sociales réalisées en France et à l'étranger sont décomposées en « Actions réalisées directement » et « Versements à d'autres organismes ».

Le Conseil d'Administration a adopté la position suivante :

- Sont considérés comme des « Actions réalisées directement », les soutiens accordés à nos partenaires d'implémentation.

En effet, deux cas de figure peuvent se présenter :

- Conformément à notre projet associatif, ces soutiens ont pour objectif de renforcer la capacité d'intervention du partenaire, de façon à favoriser sa reprise à terme de nos activités.
Nous le soutenons alors financièrement, mais aussi et surtout opérationnellement, en termes de process, d'outils, de procédures, etc...
- Dans les contextes de crise, MdM est contraint de passer par des acteurs locaux, même si l'action est en fait portée directement par l'association.

- Sont considérés comme des « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes », les aides financières versées par MdM-France hors cadre d'un programme de terrain conçu, mis en œuvre et supervisé directement par l'association (ex. aides financières non affectées versées aux membres du réseau, soutien financier à des associations en France, reversements des financements obtenus pour le compte de membres du réseau...).

Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations.

Les dépenses pour missions sociales comprennent donc des coûts directs (imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération) et des coûts non directement affectables répartis selon des clés de répartition.

Seule la charge réellement engagée est affectée au titre de la mission sociale.

Les provisions sont enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions » ou « reprises de provisions » du compte annuel d'emploi des ressources, selon qu'elles sont constituées ou reprises.

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits en missions sociales.

23.1.2. Frais de recherche de fonds

Jusqu'en 2019, cet emploi regroupait trois catégories de dépenses :

- Frais d'appel à la générosité du public
- Frais de recherche des autres fonds privés
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Le nouveau règlement applicable à partir de 2020 ne prévoit que deux catégories dans le CROD et le CER :

- Frais d'appel à la générosité du public

Ce poste comprend les frais d'appel aux dons (marketing, publipostage, encart presse...), les frais de traitement des dons, d'émission des reçus fiscaux, de recherche et de gestion des legs, donations et assurance-vie, de recherche et de gestion du mécénat, de gestion de manifestations, le coût du personnel dédié ainsi que les frais de collecte auprès des membres du réseau.

Une partie des coûts liés au journal envoyé à nos donateurs est imputée à cette rubrique (cf. clés de répartition ci-dessous).

- Frais de recherche d'autres ressources

Ce poste comprend les charges du service Financements Privés (hors mécénat) ainsi que les charges du service dédié aux financements publics et institutionnels (DDI).

23.1.3. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts des services suivants :

- Frais statutaires (à distinguer des coûts d'animation des bénévoles qui eux figurent dans les missions sociales)
- Administratif et juridique (hors frais liés aux missions terrain)
- Direction financière (au sens strict) et comptabilité siège
- Informatique (hors quote-part des dotations aux amortissements répartis selon le principe ci-dessous)
- Quote-part des Services généraux et amortissements du siège (définie selon le principe ci-dessous)
- Contrôle de gestion siège
- Direction des ressources humaines (au sens strict) et service Administration RH (au sens strict)
- Service en charge du plan de transformation de l'association (H25)

- Charges financières (hors charges directement affectables à une mission)

23.1.4. Clés de répartition des coûts indirects

Répartition des coûts indirects selon le poids financier :

- Frais communs aux missions sociales France et étranger : répartition au prorata des coûts directs des missions et du poids financier du bénévolat.
- Frais communs à la recherche de fonds : au prorata des ressources collectées (ex. direction de la collecte – au sens strict)
- Frais de direction générale et de documentation : au prorata des coûts directs des emplois et du poids financier du bénévolat

Répartition au temps passé :

- Frais des instances : l'animation des bénévoles est intégrée dans les Missions sociales, les travaux statutaires figurent en frais de fonctionnement.
- Direction Santé Plaidoyer : répartition entre missions sociales France et étranger
- Service Achats-logistique : répartition sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement
- Services généraux (hors coûts liés au bâtiment du siège) : répartition sur les Missions France (les services généraux traitent des dossiers logistiques pour ces dernières) et les frais de fonctionnement.

Répartition selon l'effectif concerné :

- Services parcours RH- recrutement – formation : au prorata du nombre de personnes gérées
- Frais du bâtiment du siège (y compris les ressources humaines) : au prorata du nombre de personnes du siège travaillant pour les Missions sociales, la recherche de fonds ou le fonctionnement. En 2020 les frais du bâtiment incluent la valeur nette comptable de la cession de l'immeuble rue Marcadet, qui sont donc réparties au prorata du nombre de personnes du siège travaillant pour les différents emplois du Compte de Résultat par Origine et par Destination.

Autres clés :

- Journal des donateurs : frais répartis entre les Missions sociales et les frais de recherche de fonds en fonction du nombre de pages de communication ou plaidoyer et du nombre de pages d'appels aux dons.
- Web : frais répartis au nombre de clics (ceux générant des levées de fonds sont imputés aux frais de recherche de fonds)
- Aides financières versées au réseau international et non affectées à un objet précis : répartition par tiers sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement.

23.1.5. Autres charges

Les postes « dotations aux provisions et dépréciations », « Impôts sur les bénéfices », « Report en fonds dédiés de l'exercice », sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

23.2. LES RESSOURCES figurant dans le CROD et le CER

Le nouveau règlement prévoit plusieurs changements dans la présentation des ressources.

23.2.1. Les ressources liées à la générosité du public (anciennement « Fonds issus de la générosité du public »)

Les ressources liées à la générosité du public sont les cotisations sans contrepartie (anciennement dans « autres produits »), les dons de particuliers et d'entreprises (y compris dorénavant les conventions de mécénat), les legs, les donations et assurance-vie, le produit des manifestations ainsi que la collecte provenant des membres du réseau.

Les produits financiers liés à nos placements sont également inclus dans les « Autres produits issus de la générosité du public ».

Par mesure de simplicité, nous avons en effet considéré que les fonds placés sont issus de nos réserves et de la collecte de dons et libéralités. Pour mémoire, les produits financiers de placement s'élèvent à 0,06M€.

Pour ce qui concerne les produits financiers liés à des gains de change, étant donné la complexité du traçage de leur origine, nous appliquons le pourcentage de financement des opérations à l'étranger n'émanant pas de nos bailleurs au montant global des gains de change pour définir ceux émanant de la Générosité du public.

Au cas particulier de 2020 figurent dans la générosité du public 74 % de la cession de l'immeuble du siège social parisien de l'association, rue Marcadet.

En effet, le siège social parisien au 62 rue Marcadet a été acquis en 1994. Il avait été à l'époque acheté pour la somme de 24.000.000 FRF soit 3,7M€, financé pour la plus grande partie (23.000.000 FRF) par des deux emprunts auprès de banques, et pour le reste (1.000.000 FRF) par nos fonds propres. En 2020, l'immeuble a été cédé pour la somme de 37,8M€.

Pour déterminer le pourcentage de générosité du public à appliquer sur ce produit de cession, nous avons tout d'abord déterminé comment avaient été financés les intérêts payés sur les emprunts. Les charges financières ont toujours figuré dans les frais de fonctionnement. Ces frais de fonctionnement, depuis le CER 2009, année où l'utilisation de la générosité du public par emploi a commencé à être demandée dans les états financiers, ont été financés entre 2009 et 2015 à hauteur de 73% par la générosité du public. Sans détail supplémentaire nous en avons conclu que les charges financières étaient financées à 73% par la GP, même si on aurait pu en conclure que les frais administratifs issus des subventions bailleurs et qui financent également les frais de fonctionnement finançaient les charges financières dans ces frais de fonctionnement.

De plus, nous avons considéré que les 1.000.000 FRF de fonds propres qui avaient financé également le siège social en 1994 étaient issus de la générosité du public, faute d'informations nous indiquant le contraire.

On obtient donc un financement par la GP de 74% ($(73\% \text{ de } 23.000.000 + 1.000.000) / 24.000.000$) du siège social Marcadet. Nous avons appliqué le même pourcentage au produit issu de la cession dudit siège.

Nous avons donc considéré que les 37,8M de cession étaient composés :

- A 74% de générosité du public, soit 27,97M€
- A 26% de produits non liés à la générosité du public, soit 9,83M€.

23.2.2. Les produits non liés à la générosité du public (anciennement « Autres fonds privés »)

Les produits non liés à la générosité du public comprennent :

- les fonds versés par les entreprises sous forme produit-partage ou parrainage
- les contributions versées par des organismes privés à but non lucratif.
- les produits divers de gestion (anciennement dans « autres produits »)

Et en 2020, nous avons considéré que 26% des produits de la cession de l'immeuble rue Marcadet n'étaient pas liés à la générosité du public (voir ci-dessus paragraphe 22.2.1).

23.2.3. Les subventions & autres concours publics

Ce poste comprend les subventions versées par l'Union Européenne, l'Etat français, les collectivités locales, les établissements publics, les agences de l'ONU ainsi que les organisations gouvernementales étrangères.

23.2.4. Autres produits

Les postes « Reprises sur provisions et dépréciations » et « Utilisation des fonds dédiés antérieurs », sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

23.3. ELEMENTS PARTICULIERS AU CER

23.3.1. Ressources reportées liées à la générosité du public -hors fonds dédiés (anciennement T1 et T7)

Le « solde des ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice » (T1) correspond au « solde des ressources liées à la générosité du public en fin d'exercice de l'année précédente » (T7).

En 2020, le nouveau règlement exige de réexaminer le solde des ressources liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés), dans la mesure où le règlement apporte une nouvelle définition à la générosité du public, en incluant par exemple le mécénat, et de faire le lien avec les fonds propres de l'association.

En 2009, année de mise en place du règlement comptable imposant la détermination du solde T1, Médecins du Monde avait procédé de la façon suivante : les fonds propres étant constitués d'une partie de générosité du public et d'une partie de fonds provenant de nos bailleurs, un ratio entre ces deux origines de fonds avait été calculé et appliqué sur les fonds propres.

Les ressources liées à la générosité du public reportées chaque année ont donc été calculées à partir de ce solde initial.

Dans la mesure où Médecins du Monde est peu impacté par l'inclusion du mécénat dans la générosité du public (la très grande majorité de ses financeurs privés étant des organisations sans but lucratif), il a été décidé de reprendre le solde à fin 2019 des ressources reportées liées à la générosité du public comme solde d'ouverture de l'exercice 2020 et d'y ajouter le montant des encaissements des legs réalisés au 31/12/2019 et enregistrés en 2020 dans la rubrique « report à nouveau » des fonds propres au passif du bilan.

23.3.2. (-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice

La part des immobilisations financées par des ressources collectées auprès du public doit spécifiquement apparaître dans le Compte d'Emploi des Ressources.

Depuis 2018, les investissements ne faisant pas l'objet d'un financement spécifique par un bailleur public ou privé sont considérés comme financés par la générosité du public (GP).

Ce poste comprend les investissements GP, diminués des amortissements pratiqués au cours de l'exercice sur toutes les immobilisations acquises l'année N ou les années antérieures au moyen de la générosité du public; et les cessions d'immobilisations GP pour leur valeur nette comptable.

Au cas particulier de la cession Marcadet, la VNC est intégrée à hauteur de 74%

23.3.3. Principe d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Pour déterminer ce que les ressources issues de la générosité du public financent, nous appliquons l'ordre suivant d'affectation des ressources aux emplois:

Les ressources affectées par le bailleur ou le donateur sont utilisées en priorité au financement de l'objet souhaité par le bailleur ou le donateur.

- Subventions affectées
- Contributions financières affectées
- Générosité du public affectée

Les abandons de frais réalisés par les bénévoles sont affectés au financement du service dans lequel ils effectuent leur bénévolat.

Les cotisations versées par les adhérents couvrent en priorité le financement des obligations statutaires.

Les ressources non affectées à un objet précis sont ensuite utilisées comme suit :

- Autres financements publics ou privés non affectés et autres produits :
 - o Les ressources non affectées (hors celles issues de la générosité du public, de la couverture des frais administratifs obtenue sur les financements bailleurs et des gains de change) financent prioritairement les coûts de recherche de fonds de l'activité concernée, puis les frais de fonctionnement, puis les autres frais de recherche de fonds (hors GP) et enfin les missions.
 - o La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs publics sert prioritairement à financer les frais de recherche de subventions publiques, puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association, et enfin les missions sociales.
 - o La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs privés sert prioritairement à financer les frais de recherche de contributions privées, puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
 - o Les Autres produits financent prioritairement les frais de fonctionnement puis les investissements.
- Générosité du public non affectée :
 - o La collecte versée par le réseau international finance prioritairement les Frais de recherche de fonds liés au réseau international, puis les aides financières versées au réseau international, puis les missions sociales
 - o La Générosité du public France finance prioritairement les Missions sociales jusqu'à épuisement du montant à financer, puis les Frais de recherche de fonds issus de la Générosité du public, puis les frais de fonctionnement, puis les investissements.

23.4. CONTRIBUTIONS EN NATURE

1.513 bénévoles sont intervenus en 2020 représentant un Equivalent Temps Plein de 56,45 personnes.

Très majoritairement, nos bénévoles travaillent sur les missions France.

Les contributions (bénévoles, volontaires ou en nature) sont réparties selon leur destination (missions en France ou à l'étranger, recherche de fonds, fonctionnement).

Le mode d'évaluation de ces contributions est précisé au § 4.16 ci-dessus.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019

EMPLOIS	Emplois 2019	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public à consommer sur l'exercice	RESSOURCES	Ressources Collectées 2019	Suivi des ressources collectées auprès du public et à utiliser sur l'exercice
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		6 361 341,52
1 - MISSIONS SOCIALES	84 772 106,14	29 891 918,91	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	44 737 838,72	44 737 838,72
1.1 Actions réalisées en France	15 428 530,65	11 272 523,85			
1.1.1 Actions réalisées directement	15 375 721,65				
1.1.2 Versements à d'autres organismes	52 809,00				
1.2 Réalisées à l'étranger	69 343 575,50	18 619 395,06	1.1 Dons et legs collectés	43 118 631,54	43 118 631,54
1.2.1 Actions réalisées directement	56 488 079,69		- Dons manuels non affectés	39 087 468,13	39 087 468,13
1.2.2 Versements à d'autres organismes	12 855 495,81		- Dons manuels affectés	187 239,46	187 239,46
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 837 878,32	11 629 781,27	- Legs et autres libéralités non affectés	3 843 923,95	3 843 923,95
2.1 Frais d'appel à la GP	11 631 781,27	11 629 781,27	- Legs et autres libéralités affectés	-	-
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	874 056,48		1.2 autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 619 207,18	1 619 207,18
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours	332 040,57				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 906 257,36	2 121 500,83	2 - AUTRES FONDS PRIVES	3 734 586,81	
TOTAL	101 516 241,82	43 643 201,01	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	52 904 395,18	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	101 516 241,82		4 - AUTRES PRODUITS	1 332 718,14	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 783 720,74		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	102 709 538,85	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	139 546,00		II - REPRISES DES PROVISIONS	2 118 887,31	
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	119 780,12	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		60 652,56
V - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 508 697,72		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	104 948 206,28		VI - TOTAL GENERAL	104 948 206,28	44 798 491,28
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		411 538,57			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		173 732,78			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		43 881 006,80	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		43 881 006,80
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		7 278 826,00
Missions sociales	5 367 737,09		Bénévolat/Volontariat	4 463 249,96	
Frais de recherche de fonds	135 343,43		Dons en nature	1 039 830,56	
Frais de fonctionnement et autres charges					
TOTAL	5 503 080,52		TOTAL	5 503 080,52	

Partie 2

L'analyse des comptes 2020

1. COMPTE DE RESULTAT (CR)

En milliers d'€	2017	2018	2019	2020
Produits	99 425	99 107	104 828	149 103
Charges	98 854	99 130	103 300	108 961
Variation fonds dédiés	422	394	- 20	
Résultat	993	371	1 509	40 142

Une augmentation de l'activité

En 2020, l'activité globale de Médecins du Monde a progressé par rapport à 2019 (+5,3%), à base comparable.

Un exercice très largement excédentaire

Le résultat s'élève à +40,1M€ en hausse de 38,6M€ par rapport à celui de l'exercice précédent.

Cette progression s'explique essentiellement par le résultat exceptionnel, de près de 34M€, lié à la cession du siège social rue Marcadet à Paris.

Le résultat d'exploitation est également excédentaire de 7,1M€ (+6,3M€ par rapport à 2019).

Le résultat financier est quant à lui déficitaire (-0,9M€), à comparer avec le résultat financier excédentaire de 2019 (+0,8M€).

1.1 RESULTAT D'EXPLOITATION

1.1.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont en hausse de 7,6M€, soit +7,4% par rapport à 2019 pour s'établir à 110,7M€ (contre 103,1M€ en 2019), pour rappel en 2019 les produits d'exploitation n'incluaient pas les reprises de fonds dédiés.

Les subventions publiques, 57,2M€, poursuivent leur croissance et représentent 51,6% des produits d'exploitation.

Les fonds privés se répartissent entre produits émanant du grand public¹ (48,9M€ contre 44,6M€ en 2019), contributions financières - anciennement appelées subventions privées (3,1M€ contre 3,8M€ en 2019), les cotisations et les autres produits (0,14M€ contre 0,5M€ en 2019). Pour rappel les legs en 2020 ont bénéficié d'un mode de comptabilisation favorable (impact sur le résultat 2,2M€).

Le modèle de financement reste donc globalement équilibré (52,3% de fonds publics et 47,7% de fonds privés hors reprise de provisions et hors utilisation des fonds dédiés).

Ces pourcentages, si on exclut les financements obtenus pour le compte du réseau, s'établissent à 44% de financements publics et 56% de financements privés (hors reprise de provisions et hors utilisation des fonds dédiés).

Cette indépendance permet à l'association de développer des programmes ne s'inscrivant pas dans une réponse aux appels d'offres lancés par des bailleurs, d'initier des projets sans attendre de financement extérieur, de lancer des missions exploratoires...

Globalement, les subventions publiques sont à la hausse (+4,3M€, soit +8% par rapport à 2019), suivant en cela l'évolution des programmes: croissance en France et à l'international.

Une partie d'entre elles, 15,6M€ (en progression de 18%, soit +2,4M€), concerne des financements reçus pour le compte du réseau international et destinées à mener à bien des opérations en Turquie, Syrie et République Démocratique du Congo.

La progression est aussi liée au soutien apporté par l'Union européenne, les Nations Unies, l'Etat français et les collectivités territoriales à nos programmes réponse Covid.

Les ressources issues de la générosité du public en France et à l'International augmentent largement par rapport à l'an dernier (+4,3M€).

La **collecte France** s'établit à 42,04M€, soit +2,76M€ par rapport à 2019.

Nos donateurs traditionnels ont répondu présents aux appels de soutien en lien avec la crise sanitaire, avec un don moyen en augmentation sur 2020.

De nouveaux donateurs ponctuels se sont également manifestés, notamment via des dons par internet, d'où la forte hausse des dons ponctuels alors que le marché était auparavant structurellement en baisse.

De plus, la collecte de fin d'année n'a pas été affectée par les effets de la crise économique suscitée par la crise sanitaire.

¹ Les produits d'exploitation émanant du grand public sont constitués des dons, legs et dons issus du réseau.

Enfin, les prélèvements automatiques sont en légère hausse par rapport à 2019 alors même que les campagnes d'acquisition de nouveaux donateurs ont été fortement perturbées.

Les **produits de la générosité publique issus du réseau international** s'élèvent à 1,8M€, en augmentation par rapport à 2019 (+0,3M€). Les dons nous sont essentiellement versés par MdM Allemagne et MdM Japon.

Le **produit des legs et autres libéralités** se monte à 5,05M€, en hausse par rapport à 2019 (+1,2M€). Cela s'explique par le nouveau mode de comptabilisation des legs, expliqué précédemment dans l'annexe.

Les contributions financières sont en baisse (-0,6M€), revenant au niveau de 2018.

Les reprises de provisions (1,3M€) sont globalement stables par rapport à l'année précédente et traduisent le dénouement au cours de l'exercice de plusieurs risques ou litiges provisionnés antérieurement. Ce poste est globalement stable par rapport à l'année précédente.

Elles se détaillent de la façon suivante :

- Les reprises de provisions ayant pour contrepartie la constatation d'une charge en 2020 s'élèvent à 0,7M€. Leur effet sur le résultat est donc neutre, notamment coûts de fermeture de pays (Kenya, Italie etc.), et règlement de litiges etc.
- La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) est reprise et dotée chaque année. Le montant de la reprise de la provision IDR se monte à 0,6M€ en 2020, la dotation figure dans les charges ci-dessous.

La reprise des fonds dédiés (0,14M€) traduit l'utilisation en 2020 des fonds dédiés constitués en 2019. Pour mémoire les reprises de fonds dédiés ne figuraient pas dans les produits d'exploitation lors du précédent exercice.

1.1.2 Charges d'exploitation

Les **charges d'exploitation** augmentent, elles aussi, légèrement de 1,3M€ (soit+1,3%) pour s'établir à 103,6M€ (contre 102,3M€ en 2019).

Ce montant de 103,6M€ incluent en 2020 les reports en fonds dédiés (0,6M€ en 2020) qui n'étaient pas inclus précédemment dans les charges d'exploitation.

Au total, les charges restent donc globalement stables mais on constate des évolutions contrastées selon leur nature.

- **Les autres achats et charges externes** augmentent de 28,2M€ à 35,4M€. Cela vient du fait que les achats de marchandises destinés aux missions, précédemment inclus dans « achat de marchandises » sont dorénavant inclus dans ce poste. Pour comparer avec 2019, il faut donc ajouter les achats de marchandise (7,7M€). Au global ces achats restent stables mais présentent des disparités qui s'expliquent par la crise sanitaire 2020.

Certains postes, liés à la réponse Covid, en France et à l'étranger, progressent fortement :

- Médicaments/matériel médical : +1,7M€
- Fournitures d'entretien et administratives : +0,4M€
- Aide alimentaire : +0,4M€
- Aides financières : +0,9M€

D'autres postes diminuent du fait des différentes périodes de confinement, qui ont entravé les déplacements et les actions de recherche de fonds :

- Déplacements : -2,2M€
- Sous-traitance : -0,8M€ (dépenses collecte)
- Dépenses publicitaires : -0,4M€

Pour rappel, les aides financières (anciennement subventions accordées) soutiennent :

- les membres du réseau international
 - au bénéfice desquels (MdM-Turquie, MdM-Belgique et MdM-Espagne) nous obtenons des contrats de financement de la part de bailleurs internationaux :
 - le transfert en 2019 des activités préalablement menées par MdM-France en Turquie et au Nord-Ouest Syrie s'est traduit par le transfert des contrats de financement afférents.
 - un financement au profit de MdM-Belgique pour mener des programmes en RDC ;
 - un financement au profit de MdM-Espagne pour mener des programmes en Syrie.

L'utilisation de ces fonds par .MdM-Turquie, MdM-Belgique et MdM-Espagne est passée dans nos charges en aides financières

Le montant en 2020 s'élève à 14,89M€ (contre 12,83M€ en 2019)

- pour les aider à se renforcer ou à développer leur collecte.

- des acteurs locaux institutionnels ou issus de la société civile (en France et à l'étranger), qui relayent nos opérations menées en direct, conformément à notre projet associatif.
Le montant de ces subventions s'est élevé à 3,6M€ en 2020, en baisse de 1,2M€ par rapport à 2019.

Les dotations aux comptes de provisions (1,4M€) baissent de 0,2M€.

Les principales dotations 2020 portent sur des risques liés à nos opérations internationales et sur la provision pour indemnités de départ à la retraite.

Les reports en fonds dédiés (0,6M€) contre 0,1M€ en 2019.

Ces fonds dédiés sont constitués de 0,4M€ de legs affectés sur les opérations à l'international, n'ayant pas été utilisés en 2020 et pour 0,2M€ de contributions financières ou de collecte du réseau n'ayant pas pu être utilisées en 2020 pour cause de pandémie. Pour mémoire les reports en fonds dédiés en 2019 ne figuraient pas dans les charges d'exploitation.

1.2 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est déficitaire de 0,93M€ en 2020, contre un excédent de 0,78M€ en 2019.

Sa dégradation est due aux pertes de change enregistrées sur l'exercice et au fait qu'en 2019, une forte reprise de provisions expliquait l'excédent.

Le résultat comprend en effet trois composantes :

- Hors change : Charges liées à nos opérations bancaires et produits financiers liés à nos placements
- Pertes et profits de change constatés
- Variation des provisions pour pertes de change

Hors change :

Après constatation d'une régularisation des charges financières, notre résultat hors change s'élève à -0,03M€.

Les produits de placements restent très marginaux (0,06M€) en légère progression par rapport à 2019 (+0,02M€).

Notre politique de placement privilégie en effet les placements monétaires (dépôts ou comptes à terme ou sur livrets, Sicav/FCP) qui font partie des actifs les plus sécurisés du marché.

Pertes et profits de change constatés :

Du fait d'une évolution des cours de devises moins favorable que l'an dernier, les écarts de change constatés sur nos opérations internationales et nos comptes bancaires en devises, génèrent une perte nette de 0,8M€, contre un gain net de 0,1M€ en 2019.

L'essentiel de la perte (0,6 M€) correspond à la valorisation de nos comptes bancaires en devises (forte prévalence du US\$) au cours du 31 décembre 2020.

Le cours du dollar a en effet connu des variations très importantes en 2020 (d'une amplitude de 12%) et la devise s'est notamment sensiblement affaiblie par rapport à l'euro fin 2020.

Cette perte faciale n'a cependant qu'une incidence comptable et non pas économique, les comptes en \$ servant à régler des dépenses elles-mêmes libellées en \$.

Provisions pour pertes de change :

La variation nette de provision se traduit par une perte de 0,08 M€, contre un profit net de 0,6 M€ en 2019.

Les provisions résultent de la comparaison entre la valeur d'enregistrement de nos créances et nos dettes en devises et leur valeur théorique selon le cours des devises au 31/12. Elles augmentent légèrement par rapport à l'an dernier (+0,08 M€).

1.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL, IS ET VARIATION DES FONDS DEDIES

Le résultat exceptionnel excédentaire de 33,96M€ s'explique en quasi-totalité par la cession du siège social, rue Marcadet, à la toute fin 2020.

L'impôt sur les sociétés (IS) porte sur les produits de certains de nos placements et les revenus locatifs issus de legs, imposables à taux réduit.

2. BILAN

en milliers d'euros

ACTIF	2020	2019	PASSIF	2020	2019
	Net				
Actif immobilisé	28 594	5 334	Fonds propres	63 791	20 021
Stocks	386	281	Provisions pour risques et charges	2 834	2 654
Créances	47 628	41 276	Fonds dédiés et fonds reportés	10 489	140
Trésorerie	53 984	33 874	Dettes	24 785	28 064
Charges constatées d'avance	12 242	14 161	Produits constatés d'avance	40 936	44 047
Total	142 835	94 926		142 835	94 926

Actif du bilan

L'**actif net immobilisé** (28,6M€) croît fortement par rapport à l'an dernier (+23,3M€), en raison d'une part de la vente de l'immeuble occupé par notre siège à Paris et de l'achat concomitant d'un nouveau site à Saint Denis, d'autre part de la comptabilisation à notre actif des biens légués destinés à être vendus (terrains, immeubles.).

- Vente de l'immeuble rue Marcadet (75018) : - 2,7M€ en 2020

Cette somme correspond à la valeur résiduelle du terrain, de la construction, et des agencements lors de la cession de l'immeuble parisien, le 29 décembre 2020.

- Achat du site de Saint Denis (93) : +17,4M€ en 2020

Le site a été acquis le 29 décembre 2020 en VEFR (vente en l'état futur de rénovation) pour une somme acte en main de 28M€.

La valeur du terrain a été estimée à 8M€. Le paiement effectué au 31/12/2020 s'élève à 17,4M€ et correspond à l'acquisition du terrain et à la quote-part d'achèvement de l'immeuble à cette date.

Cette dernière quote-part (9,4M€) figure en Immobilisations en cours.

Les fonds restant dus au vendeur (10,1M€) font l'objet d'un séquestre chez le notaire et apparaissent dans le compte « Autres créances ». Ils seront libérés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés : +8,6M€ en 2020

Le montant net des biens à vendre (hors valeurs mobilières ou comptes bancaires) s'élève à 8,6M€.

Il a été estimé sur la base des éléments disponibles au jour d'acceptation du legs par le Conseil d'Administration.

- Les immobilisations financières restent stables et n'appellent pas de commentaires.

L'**actif circulant** (114,2M€) croît fortement par rapport à l'an dernier (+24,6M€), en raison d'une part de la trésorerie générée par la vente de l'immeuble occupé par notre siège à Paris et d'autre part de l'augmentation du poste de créances.

- Trésorerie + 20M€

La trésorerie en hausse s'explique en partie par l'encaissement fin 2020 de la vente de Marcadet (près de 10M€), les versements bailleurs en hausse en 2020 (nous avons signé plus de contrats en 2020 qu'en 2019 et les bailleurs ont versé en moyenne 70% des financements de ces nouveaux contrats) et la collecte en augmentation en 2020

- Créances + 6,6M€

Les créances reçues par legs et donations +5,5M€ sont un nouveau poste au bilan dû à la nouvelle législation du plan comptable. Elle correspond aux avoirs bancaires enregistrés comme legs à encaisser.

Les autres créances augmentent de +10,1M€ il s'agit des fonds séquestrés chez le notaire (voir plus haut).

Les créances bailleurs (soldes à encaisser des contrats bailleurs) sont en baisse de -9M€.

Cette diminution est à lier à celle des **produits constatés d'avance liés aux subventions** (-3,1M€ au passif) dans la mesure où les conventions avec les bailleurs sont enregistrées en créances dès la signature de l'accord, quelle que soit la période couverte, et les produits constatés d'avance représentent la part des subventions relative aux exercices futurs. La diminution des créances bailleurs s'explique par le fait qu'en 2020 les bailleurs nous ont versé les fonds en 2020.

Ce phénomène explique également la baisse des produits constatés d'avance (-3,1M€ au passif) : les contrats étant sur une période plus courte la part des subventions relative aux exercices futurs est moindre.

- **Charges constatées d'avance** : -2M€ par rapport à 2019 pour un montant en 2020 de 12,2M€

Ces charges constatées d'avance représentent la part non utilisée à date des financements obtenus pour le compte des membres du réseau. Au fur et à mesure de la consommation du financement par les membres du réseau les charges constatées d'avance diminuent.

La baisse des charges constatées d'avance est à mettre en parallèle avec celle du poste « autres dettes », qui représente, lui, la part de financements obtenus pour le compte des membres du réseau que Médecins du Monde devra leur reverser.

Passif du bilan

Les fonds propres et fonds associatifs augmentent de 43,7M€ pour atteindre la somme de **63,8M€**.

Le résultat 2020 s'élève en effet à 40,1M€.

S'y ajoute le montant du report à nouveau (3,6M€) correspondant aux encaissements sur legs en cours de réalisation avant 2020 et le changement de méthode comptable (hormis les legs affectés à une action précise).

Les fonds propres et fonds associatifs représentent 7,39 mois d'exploitation. Ce ratio augmente fortement par rapport à l'an dernier (2,35 mois d'exploitation).

Ils permettent de financer nos immobilisations, d'assurer notre fonctionnement en cas de difficultés éventuelles et de garantir notre autonomie d'action.

La plus value dégagée sur la cession de l'immeuble rue Marcadet, qui constitue la plus grande partie du résultat dégagé en 2020, va ainsi nous permettre d'acquérir le nouveau site de Saint Denis, de financer le renouvellement de notre système d'information, d'accélérer l'adaptation à nos missions des locaux utilisés en France, et de développer notre recherche de fonds, cela afin de faire croître nos programmes de terrain et d'en assurer la qualité.

Les fonds reportés et dédiés augmentent de 10,3M€, en lien principalement avec les nouvelles méthodes d'enregistrement des legs.

Les provisions sont quasi-stables (+0,2M€) - elles ont été explicitées ci-dessus.

Les dettes baissent de -6,4M€ :

Les trois variations les plus significatives portent sur les points suivants :

- Création de la ligne « dette des legs ou donations » (+4,2M€) : elle constate au 31/12/2020 les dettes des legs acceptées en conseil d'administration lors de la présentation du legs, par exemple : reversement d'une partie du legs à un autre légataire, frais identifiés à couvrir par MDM si acceptation du legs, etc.
- Baisse des « Autres dettes » de -8,6M€ : figure notamment dans ce poste le montant des contrats bailleurs obtenus par MdM-France au profit des membres du réseau et que MdM-France doit leur reverser. Plusieurs de ces contrats pluriannuels se sont terminés en 2020 et ont été reversés en totalité aux membres du réseau concernés, notamment les contrats avec DDD.
- Baisse des « produits constatés d'avance » de -3,1M€
On peut lier cette diminution à la consommation des financements accordés par nos bailleurs.

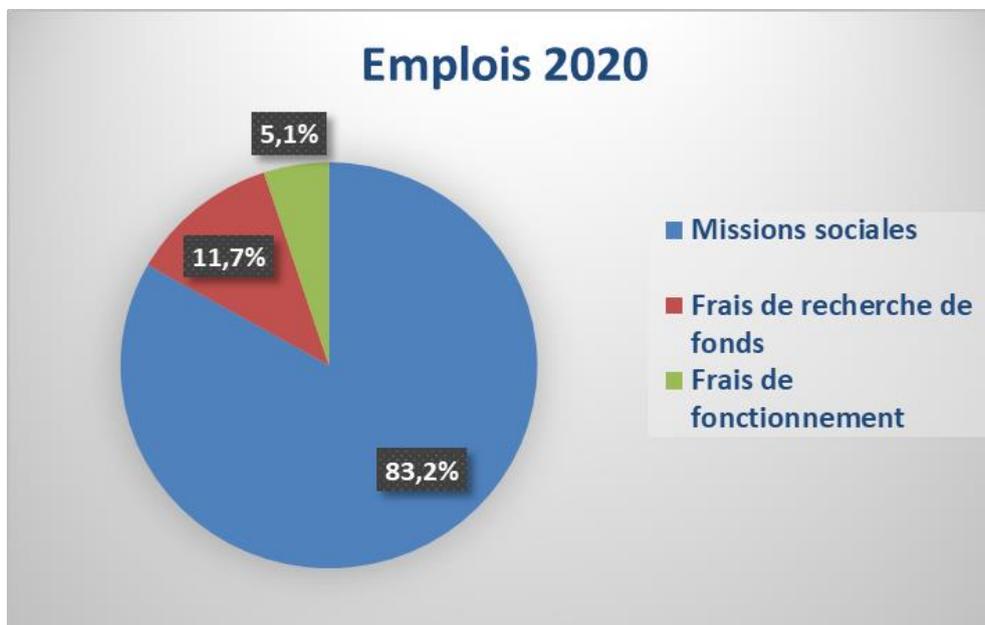
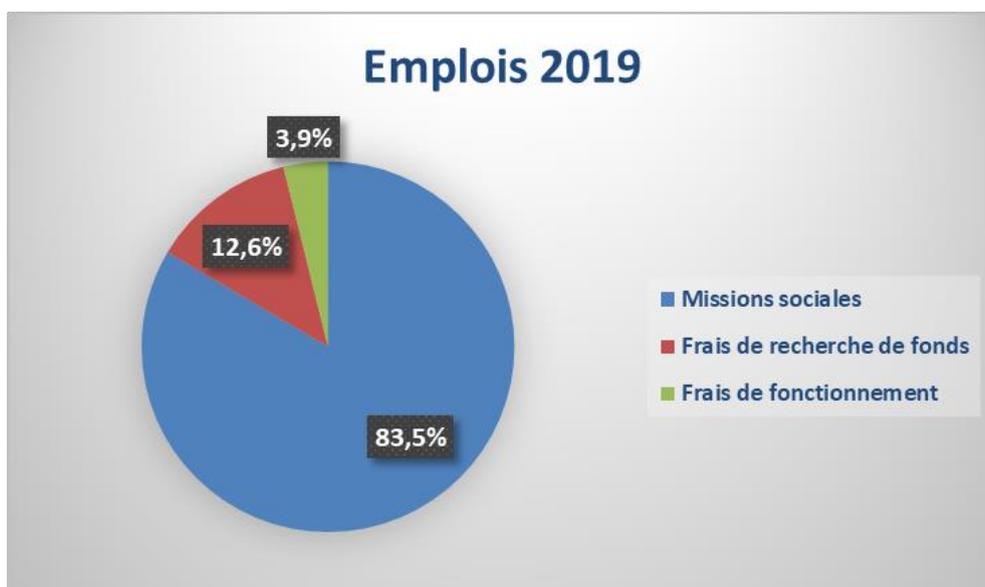
COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2020		B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			PRODUITS PAR ORIGINE		
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	76 939 883,55	76 939 883,55	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 403 565,83	3 403 565,83
1.1 Cotisations sans contrepartie	28 865,00	28 865,00	Bénévolat	3 215 009,65	3 215 009,65
1.2 Dons, legs et mécénat	48 856 225,43	48 856 225,43	Prestation en nature	91 545,78	91 545,78
Dons manuels	43 804 678,20	43 804 678,20	Dons en nature	97 010,40	97 010,40
Legs, donations et assurances vie	5 051 547,23	5 051 547,23			
Mécénat					
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	28 054 793,12	28 054 793,12			
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	13 417 591,27		2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financière sans contrepartie	3 107 684,11				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	10 309 907,16				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	57 156 921,01		3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	394 478,41	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 448 952,96	-	Prestations en nature		
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	139 546,00	139 546,00	Dons en nature	394 478,41	
TOTAL	149 102 894,79	77 079 429,55	TOTAL	3 798 044,24	3 403 565,83
CHARGES PAR DESTINATION			CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	88 806 270,66	31 688 823,82	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 586 875	
1.1 Réalisée en France	16 444 388,26	10 626 553,57	Réalisées en France	3 171 863	
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	16 385 866,20				
<i>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</i>	58 522,06		Réalisées à l'étranger	415 012	
1.2 Réalisées à l'étranger	72 361 882,40	21 062 270,25			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	56 972 876,26		2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	196	
<i>Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger</i>	15 389 006,14				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 512 106,63	11 430 214,44	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	210 974	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	11 430 214,44	11 430 214,44			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 081 892,19	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 396 657,39	28 865,00			
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 629 016,01				
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 276,00				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE PRECEDENT	610 194,60	495 815,00			
TOTAL	108 960 521,28	43 643 718,26	TOTAL	3 798 044	
EXCEDENT OU DEFICIT	40 142 373,51	33 435 711,29			

3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les ratios ci-après sont calculés à partir du compte de résultat par origine et destination, sans y intégrer les éléments purement comptables comme les variations de provisions (dotations ou reprises) et les variations de fonds dédiés (engagements à réaliser ou report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs), donc le total des lignes 1, 2 et 3 du compte de résultat par origine et par destination.

3.1. LES EMPLOIS



Globalement, la part des missions sociales dans le total des emplois diminue de 0,3%, bien que les missions sociales progressent en valeur absolue (+4M€).

Le poids des missions sociales et des frais de recherche de fonds diminuant (-0,9% au total), celui des frais de fonctionnement augmente d'autant (+1,2%).

Pour info, nous avons réparti sur les emplois les charges exceptionnelles liées à la cession de notre siège social, rue Marcadet à Paris.

En effet, nous avons considéré que ces charges suivaient les mêmes règles de répartition entre les emplois que les autres charges liées au bâtiment.

3.1.1 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES FRANCE ET ETRANGER

Une répartition France / Etranger qui évolue légèrement

Le poids des missions en France par rapport au total des missions sociales augmente légèrement, passant de 18% en 2019 à près de 19% en 2020.



ACTIONS REALISEES EN FRANCE

Actions réalisées en France en milliers d'€	2019	2020
Centres d'accueil, de soins et d'orientation	4 057	3 766
Missions aller-vers	4 044	5 522
Missions de témoignage	2 255	1 908
Subventions versées à d'autres organismes	53	34
Plaidoyer et qualité des pratiques	702	733
Coordination et gestion des Programmes France	4 318	4 531
Total	15 428	16 494

Principales variations 2019 / 2020

Opérations France (Centres d'accueil et missions « aller-vers »)

Les Opérations France croissent de 1,2M€, soit +15% (cf. les commentaires faits marquants 2020 ci-dessous).

Missions de témoignage

Elles diminuent de -15% du fait de la crise sanitaire (-0,4 M€).

Appui aux opérations (plaidoyer, qualité des pratiques, coordination et gestion)

Cet appui augmente de 5% (+0, 2M€).

Faits marquants 2020

L'année 2020 a débuté avec la finalisation et la validation d'une nouvelle stratégie pour les opérations France : elle a permis de poser la finalité de nos actions, nos principes d'intervention, ainsi que nos axes stratégiques de plaidoyer. La déclinaison opérationnelle de cette stratégie, qui devait se mettre en place en 2020, a été reportée, du fait de la crise sanitaire.

En effet, le covid19, qui a frappé le monde et la France début 2020, a contraint les opérations France à modifier à la fois leurs priorités, leurs activités, et leurs modalités de mise en œuvre.

Ainsi, dès mi-mars, l'ensemble des délégations a dû adapter ses programmes, renforcer ses activités d'aller-vers, et dans certains cas, mettre en œuvre de nouvelles activités en réponse à la crise, dans l'objectif de protéger les usagers de nos programmes et nos équipes, poursuivre nos activités pour faire face à la crise, en particulier auprès des publics en situation de vulnérabilité et exclus des services de santé, participer à l'effort de solidarité collective (non substitution), et poursuivre nos actions de plaidoyer en soulignant l'urgence et l'importance d'assurer un accès universel à une couverture santé basée sur un système de santé public inclusif.

Des permanences téléphoniques sociales et médicales ont été mises en place sur la plupart des projets.

Certains projets ont par ailleurs organisé un système d'appel systématique de leur file active, et les activités mobiles, en rue, dans les squats et/ou les bidonvilles, ont été renforcées et se sont tournées vers des activités de sensibilisation, prévention et orientation.

Enfin, dans certaines délégations, en fonction des besoins, des équipes sanitaires mobiles ont été mises en place, en lien avec les ARS, pour détecter, orienter, et suivre les patients suspectés ou positifs, et les aider ainsi que leur entourage à organiser au mieux leur isolement, dans un environnement (rue, squat, habitat précaire...) qui s'y prête peu.

La coordination avec les autres acteurs, associatifs et institutionnels, a dû être renforcée, cette crise sanitaire, d'une ampleur inattendue, ayant perturbé le fonctionnement de l'ensemble des acteurs.

Par ailleurs, un important plaidoyer a été mis en place, tant au niveau local que national, pour assurer la prise en compte de plus vulnérables dans la réponse à la crise. Ce plaidoyer a inclus, tout au long de l'année, une implication dans divers contentieux.

Quelques chiffres, sur la période Mars-Mai 2020 :

- + de 4.200 Consultations médicales + soins infirmiers
- + de 1.150 Maraudes
- 1.650 Consultations sociales
- + de 1.200 Lieux d'intervention (squats, bidonvilles, campements, centres d'hébergement, etc.)

- 21.465 Personnes rencontrées sur site
- 2.500 Kits Hygiène distribués
- 352 Partenaires locaux
- + 5.500 Appels reçus permanences téléphoniques (médical ; psychologique ; social)
- + de 1.500 appels en suivi de la file active

A partir du mois de juin, sur la plupart des territoires, les activités liées au Covid ont été supprimées ou intégrées aux projets réguliers.

Programmes transférés et lancement de nouveaux programmes

Faire reprendre par les acteurs de droit commun, ou d'autres associations, les approches innovantes que nous avons développées, après avoir démontré leur efficacité, reste un de nos objectifs premiers.

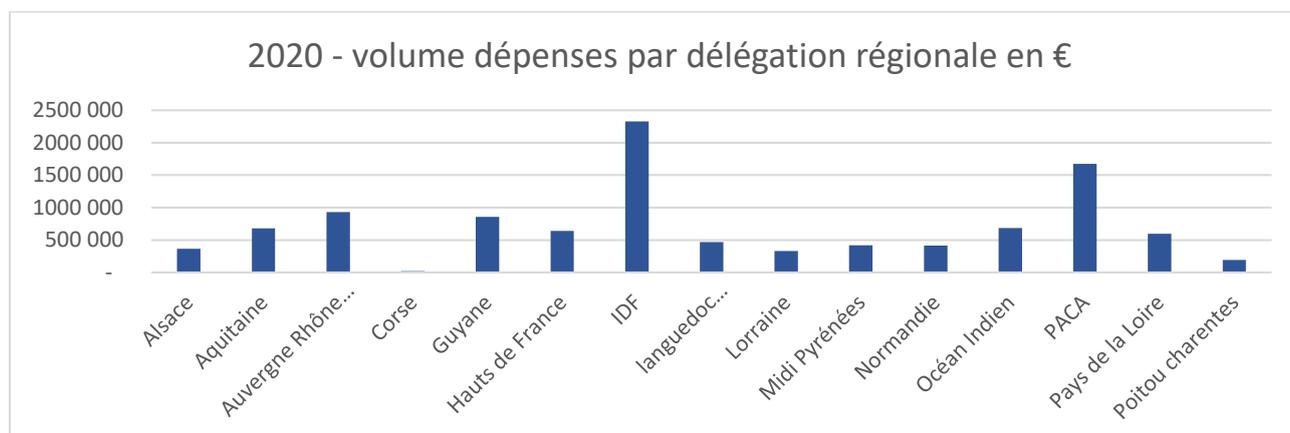
L'année 2020 aura ainsi vu

- le transfert, par la délégation Aquitaine, de la mission mobile d'accès aux droits et aux soins des personnes précaires sur la zone allant de Bayonne à Hendaye, dernier volet d'un large programme de réduction des risques auprès des usagers de drogue dans le Pays Basque, à l'association Bizia, créée en 2000 dans le cadre de la stratégie partenariale ce programme, et qui était depuis notre partenaire privilégié.
- Le transfert de certains volets du projet de médiation en santé dans les Combrailles 'rescorda' au dernier trimestre 2020 (activités de médiation reprises par AESIO (ex-mutualité du Puy de Dôme); la journée annuelle de prévention « A votre santé » par l'association « Avenir santé Combrailles » ; et « Covoit'santé 63 », l'activité de co-voiturage visant à apporter une réponse aux personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer pour se rendre à un RV médical, est aujourd'hui portée par la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloi. Enfin, une mallette pédagogique, élaborée et pensée comme un outil de duplication lors de la phase de capitalisation du programme, a été largement diffusée.

Par ailleurs, en 2020, le projet de prévention et de promotion de la santé dans l'arrondissement de Lens-Hénin a été mis en place, notamment avec le renforcement des partenariats et des liens avec les populations concernées, l'approfondissement du diagnostic perceptuel et la mise en œuvre des premières activités.

L'année 2020 a également permis de finaliser, à Nantes, la définition d'un nouveau programme dans les lieux de vie indignes, insalubres, informels et instables, dits « 4i », avec une approche de santé communautaire et un volet recherche, qui sera mis en place en 2021, avec seulement quelques mois de retard dus au Covid.

Enfin, les négociations autour du programme AILSI (Alternative à l'Incarcération par le Logement et le Suivi Intensif, pour des personnes sans logement, vivant avec des troubles psychiatriques sévères), se sont poursuivies avec les ministères, partenaires, et investisseurs concernés.



ACTIONS REALISEES A L'ETRANGER

Actions réalisées à l'étranger (en milliers d'euros)	2019	2020
Afrique	17 129	19 945
Amérique latine et Caraïbes	3 333	2 569
Asie	5 375	5 887
Europe	1 770	1 669
Moyen-Orient et Afrique du Nord	16 242	14 499
Missions internationales régionales	-	-
Missions exploratoires	86	61
Missions transversales	713	310
Opération Sourire	386	133
Adoption	191	-
sous-total opérations menées en direct	45 226	45 072
Appui au réseau International	595	587
Missions de témoignage	76	58
Plaidoyer et qualité des pratiques	1 166	1 052
Pôle opérationnel régional Amman	889	-
Coordination et gestion des missions	8 153	10 460
Financements obtenus pour le compte du réseau	13 238	15 080
	69 344	72 310

Principales variations 2019 / 2020

Opérations Internationales menées directement (5 régions, missions exploratoires, missions transversales, Opération Sourire et adoption)

Le volume des activités directes sur le terrain s'est maintenu stable entre 45,2M€ pour 2019 et 45,1M€ en 2020, la mission adoption s'étant terminée en 2019 – voir plus loin les variations par zones géographiques.

L'année 2020 a été marquée pour l'impact de la pandémie COVID sur nos équipes et nos interventions à l'international. Une grande partie de nos projets ont dû être adaptés tout au long de l'année pour répondre aux besoins des populations face à l'épidémie.

La fermeture des frontières et les contraintes logistiques ont considérablement freiné l'envoi de ressources humaines et de matériaux et consommables médicaux sur nos pays d'intervention.

Les missions de l'Opération Sourire ont dû être annulées en grande majorité.

La totalité des activités liées à l'adoption a été clôturée en 2019 en lien avec le plan stratégique de l'organisation.

Réseau international (appui et financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau)

En 2020, alors que l'appui au réseau a légèrement baissé, l'utilisation des financements obtenus pour le compte d'autres MdM a quant à elle augmenté de 13,2M€ en 2019 à 15,1M€ en 2020.

FAITS MARQUANTS 2020

En 2020, MdM a poursuivi la consolidation de sa stratégie, qui consiste à se concentrer sur un nombre plus restreint de pays d'intervention, tout en augmentant le volume des opérations dans les pays où l'organisation est déjà présente.

MdM a ainsi renforcé sa présence dans plusieurs pays dont la situation humanitaire s'est dégradée, comme le Burkina Faso, la Colombie, l'Ethiopie et la République Centrafricaine.

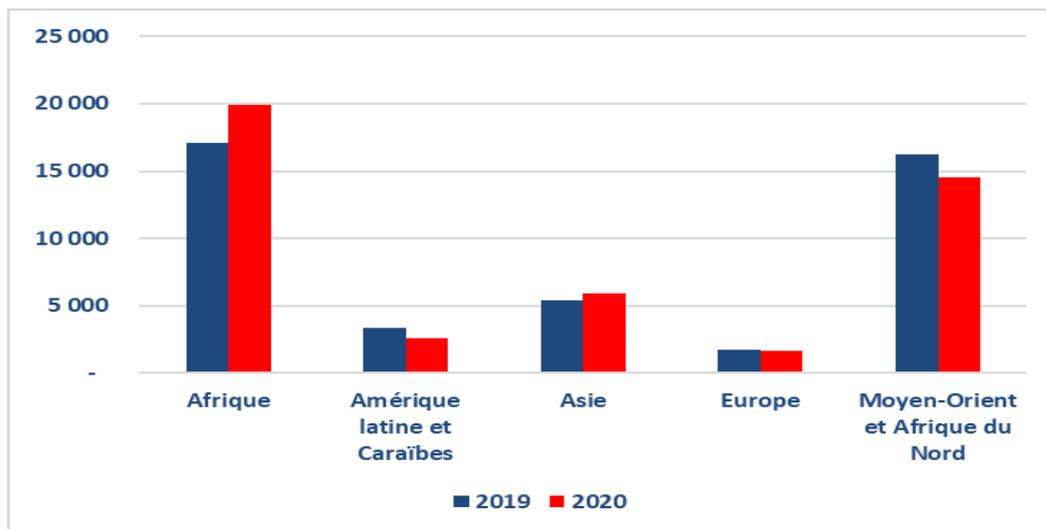
Nos actions ont aussi crû de façon significative en Algérie, Egypte et Philippines.

Médecins du Monde a transféré certains de ses projets à d'autres membres du réseau international Médecins du Monde, notamment les activités en Italie ont été reprises par la nouvelle association Médecins du Monde-Italie ; et l'intervention en région Somali (en Ethiopie) est désormais pilotée par MdM Allemagne.

Trois missions ont été fermées courant 2020 : Sri Lanka, Kenya et Ouganda.

Deux missions ont été ouvertes, en Arménie (Haut Karabakh) et en Malaisie, pendant que de nombreux projets ont démarrés, voir ci-dessous.

Répartition de nos actions par zones géographiques (en k€)



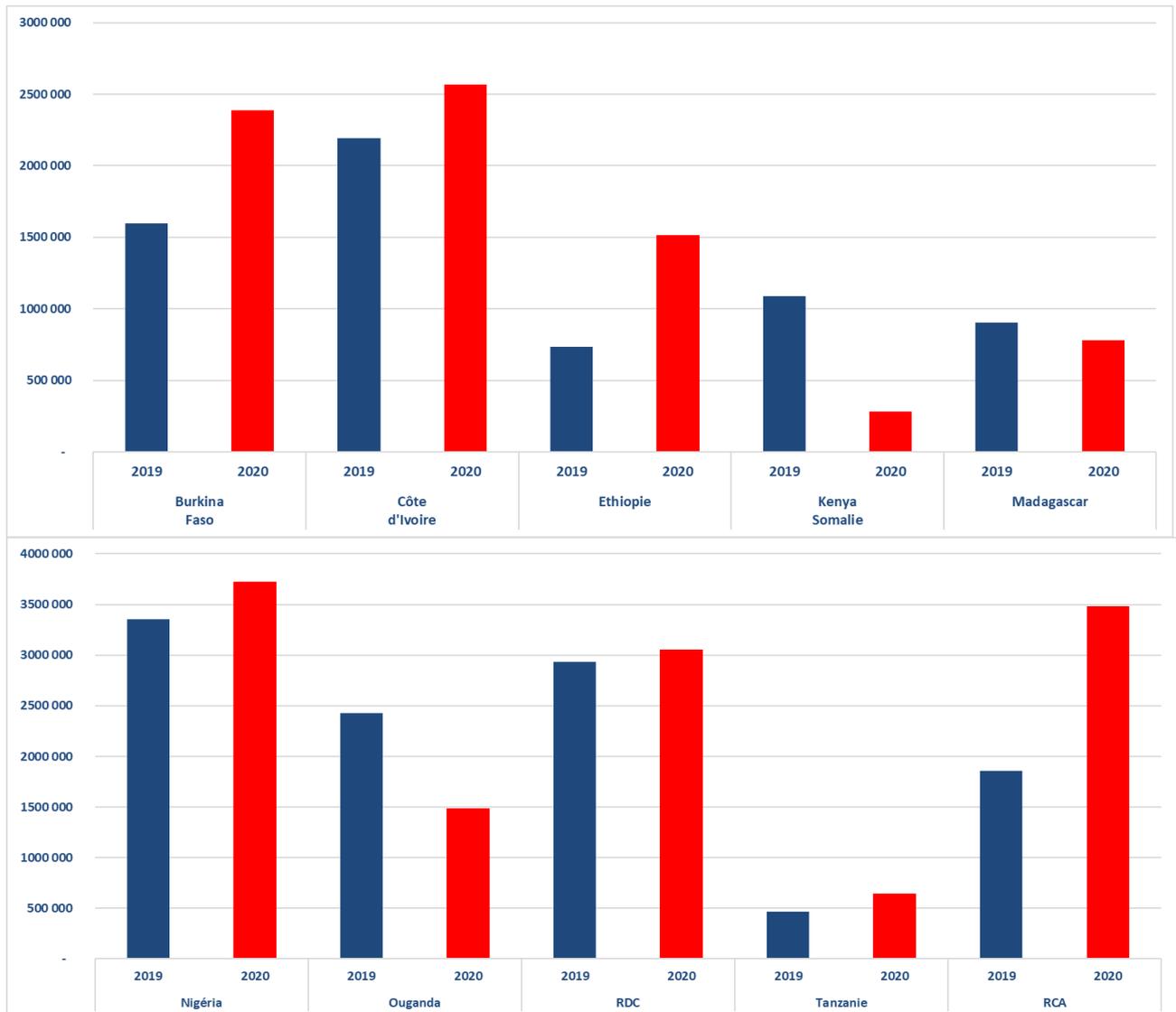
FOCUS AFRIQUE

Réalisations 2019 : 17,1M€
 Réalisations 2020 : 19,9M€

L'année 2020 a été marquée par

- Burkina : fin du programme Grossesses Non Désirées, forte montée en volume de la réponse d'urgence au Nord , mise en œuvre du projet Cancer Col de l'Utérus
- RCI : fermeture du projet Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et de la base à Soubré.
- Ethiopie : démarrage de projets liés au Covid à Addis Abeba, en régions Afar et Somali, dans le camp de réfugié de Qoloji (région Somali)
- Kenya : fermeture du projet Réduction des Risques auprès des usagers de drogue, et de la présence dans le pays
- Madagascar : démarrage d'un projet lié à la crise Covid
- RDC : extension du projet d'urgence à Nyumzu dans le Tanganyika, et démarrage d'un projet Covid à Kinshasa
- Ouganda : fermeture des projets et de la présence dans le pays
- RCA : fin du programme SSR Bangui ouvert en 2013, ouverture d'une base et d'un projet Soins de Santé Primaires à Bouca,

Volume financier des opérations en € (Afrique)



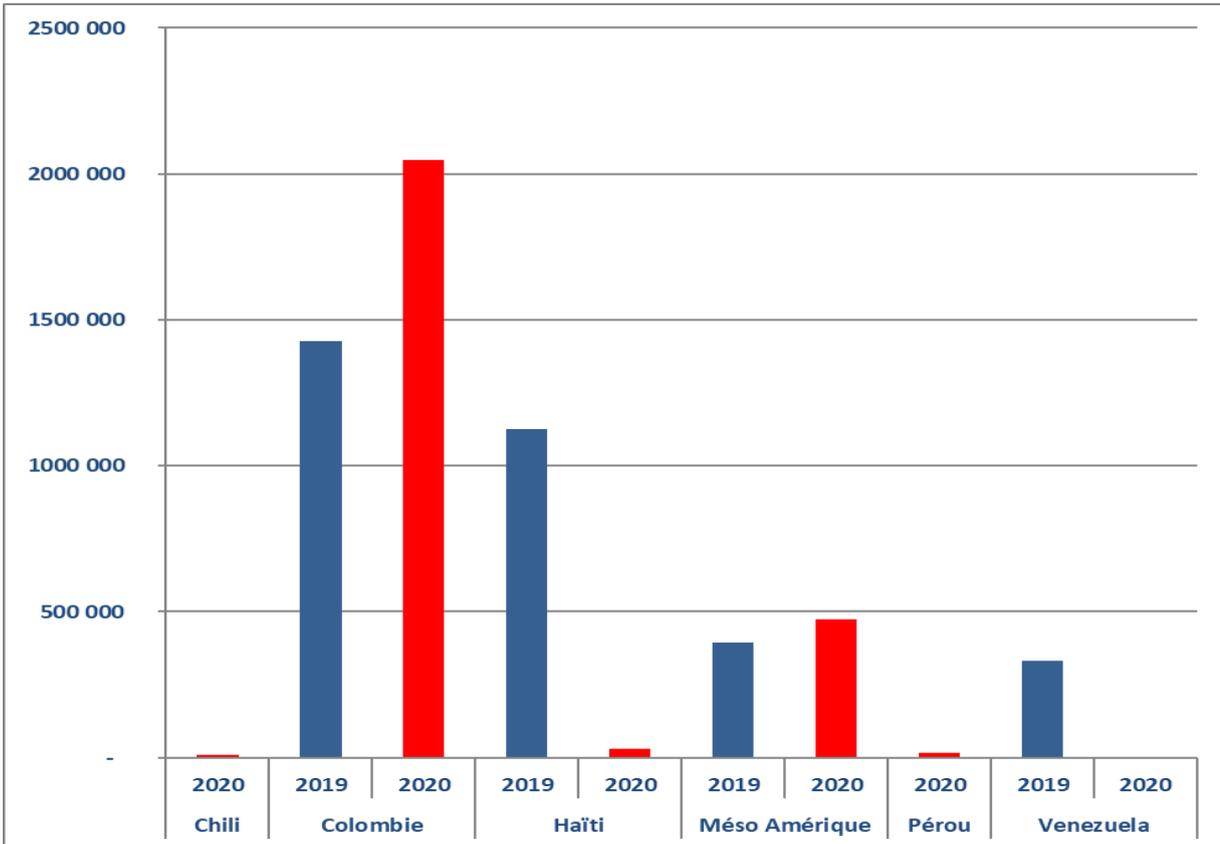
FOCUS AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

Réalisations 2019 : 3,3M€
 Réalisations 2020 : 2,6M€

L'année 2020 a été marquée par :

- Colombie : Développement des activités en lien avec la crise au Venezuela et le COVID, nouveau projet migrants droits et santé
- Mexique / Mésoamérique : nouveau projet SSR et violence liée au genre
- Pérou/Chili : soutien de la société civile
- Pour mémoire : projets fermés ou transférés en Haïti et au Venezuela en 2019

Volume financier des opérations en €



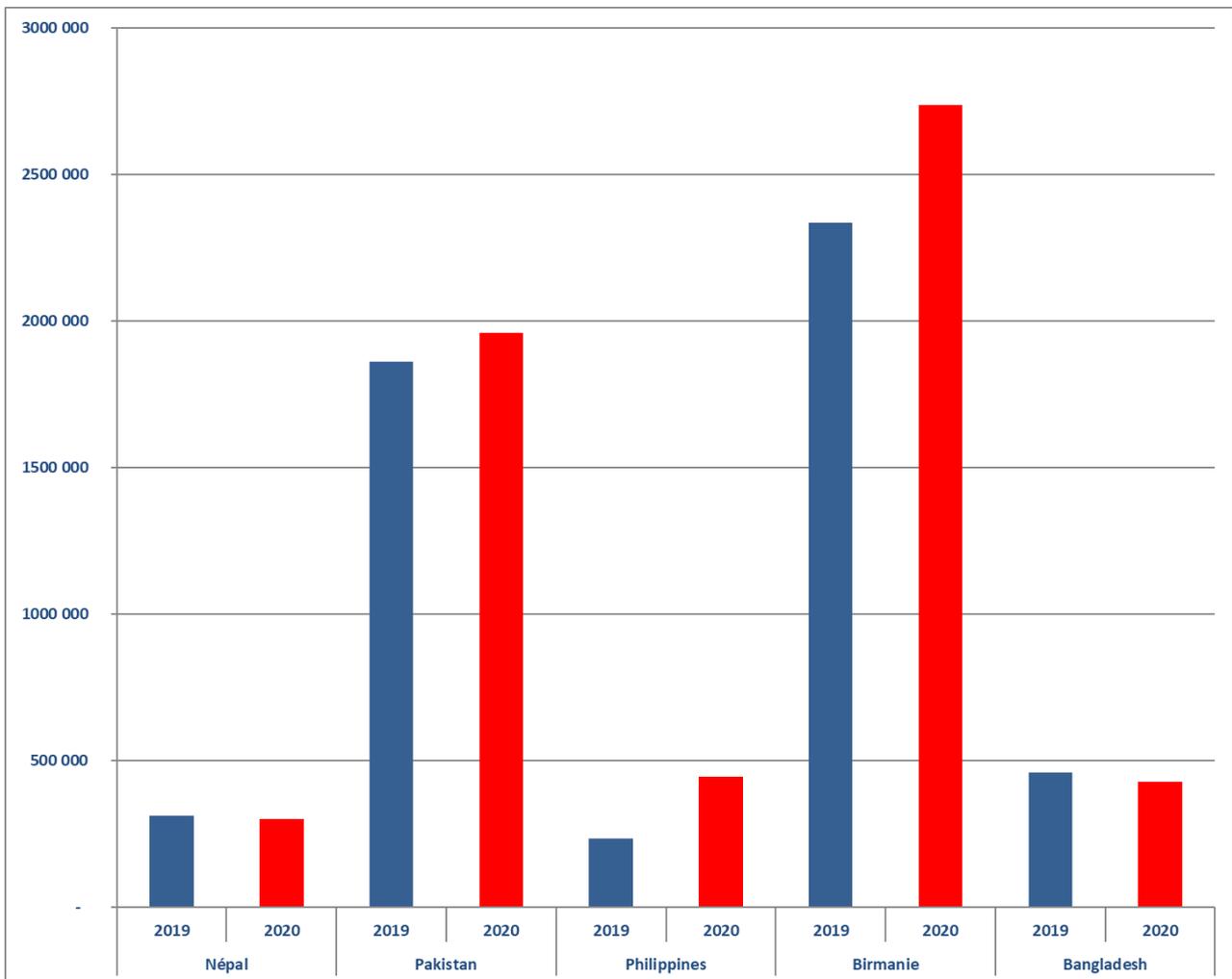
FOCUS ASIE

Réalisations 2019 : 5,4M€
 Réalisations 2020 : 5,9M€

L'année 2020 a été marquée par

- Bangladesh : Enregistrement auprès des autorités locales acquis en 2020.
- Malaisie : Ouverture de la mission, afin de développer l'aide aux Rohingyas
- Myanmar : Croissance due à l'augmentation des activités communautaires à Yangon et dans le Kachin,
- Népal : Développement axe « Waste Workers » à Nepalgunj, nouveau projet réponse Covid.
- Philippines : Nouveau projet Santé Sexuelle et Reproductive, nouveau projet réponse Covid et réponse Urgence Typhon

Volume financier des opérations en €



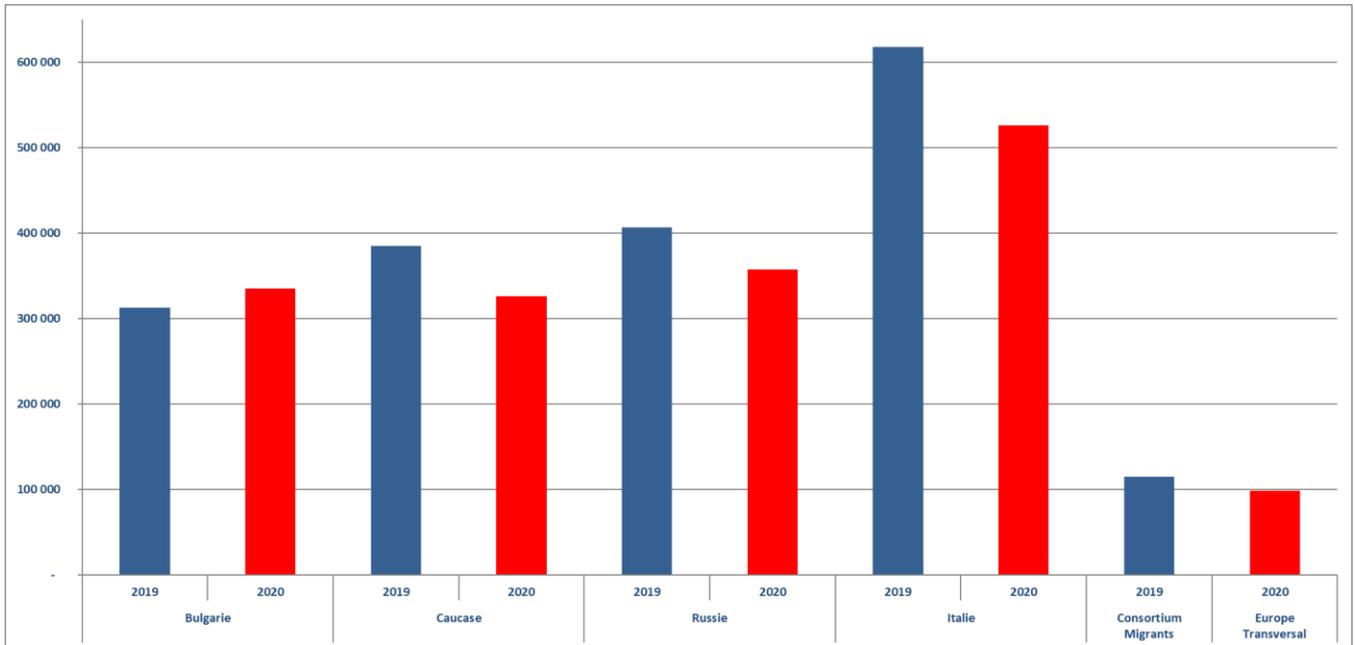
FOCUS EUROPE

Réalisations 2019 : 1,8M€
 Réalisations 2020 : 1,7M€

L'année 2020 a été marquée par

- Caucase : fin du projet Réduction des Risques à Tbilissi, montée en puissance du projet régional avec 2 nouveaux programmes : LGBT et urgences Karabakh
- Italie : Fin des activités menées en direct par MdM-France en vue du transfert en 2021 à MdM-Italie des activités. Réponse COVID, adaptation et développement d'activités.

Volume financier des opérations en €



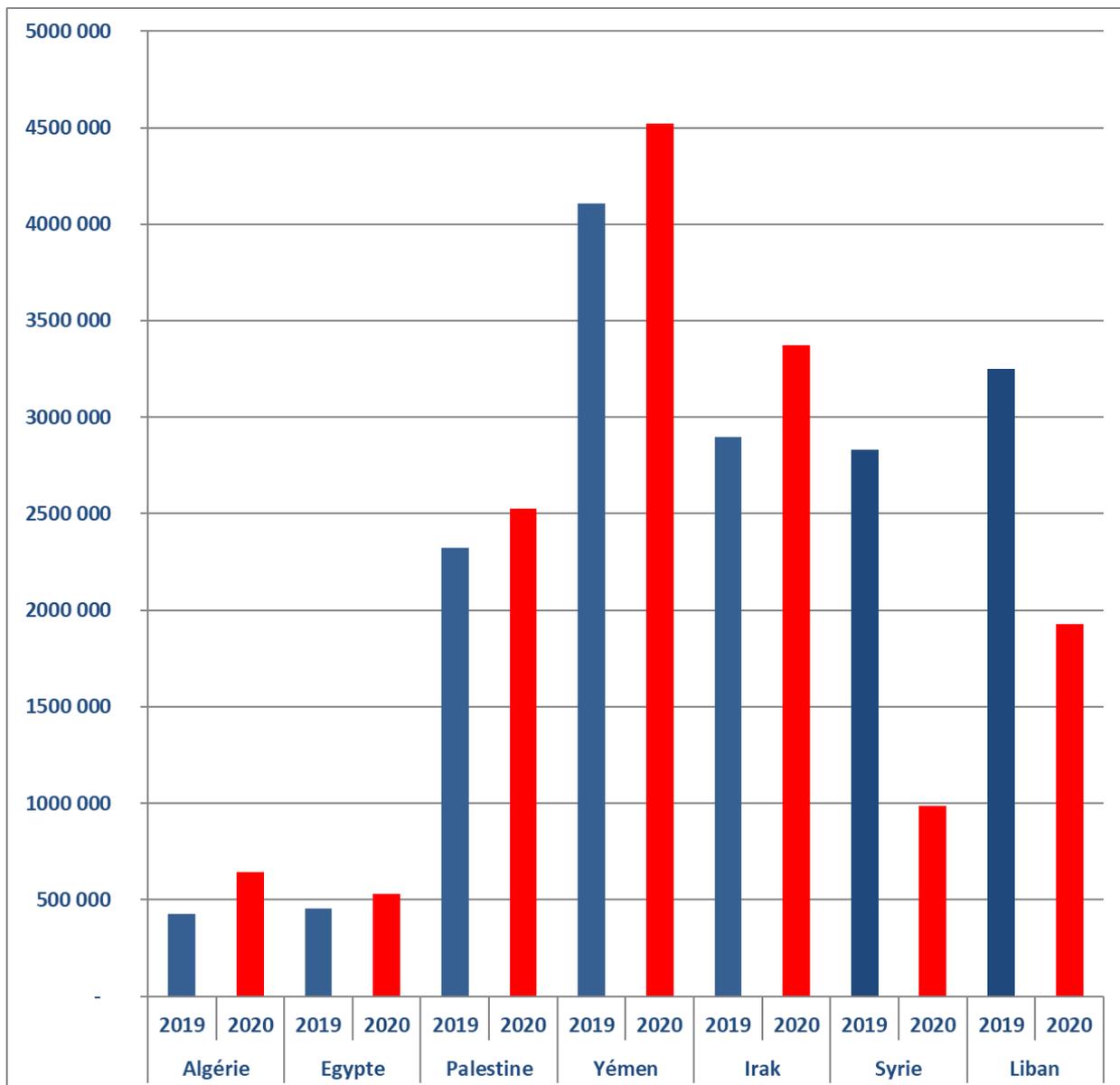
FOCUS MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Réalisations 2019 : 16,2M€
 Réalisations 2020 : 15M€

L'année 2020 est marquée par :

- Algérie : Croissance des activités auprès des migrants à Oran et à Alger
- Liban : fin du projet de recherche auprès des réfugiés syriens, baisse importante du programme d'aide aux réfugiés, réponse urgence suite à l'explosion à Beyrouth
- Egypte : nouveau projet réponse Covid
- Syrie : fin des activités depuis le Liban, diminution de la coordination, activités du nord-ouest Syrie transférées à MdM-Turquie en avril 2019
- Yemen : élargissement de la zone d'intervention dans le Sud, stabilité des opérations dans le Nord

Volume financier des opérations en €



3.1.2 Frais de recherche de fonds

en milliers d'€	2019	2020
Frais de recherche de fonds	12 838	12 505

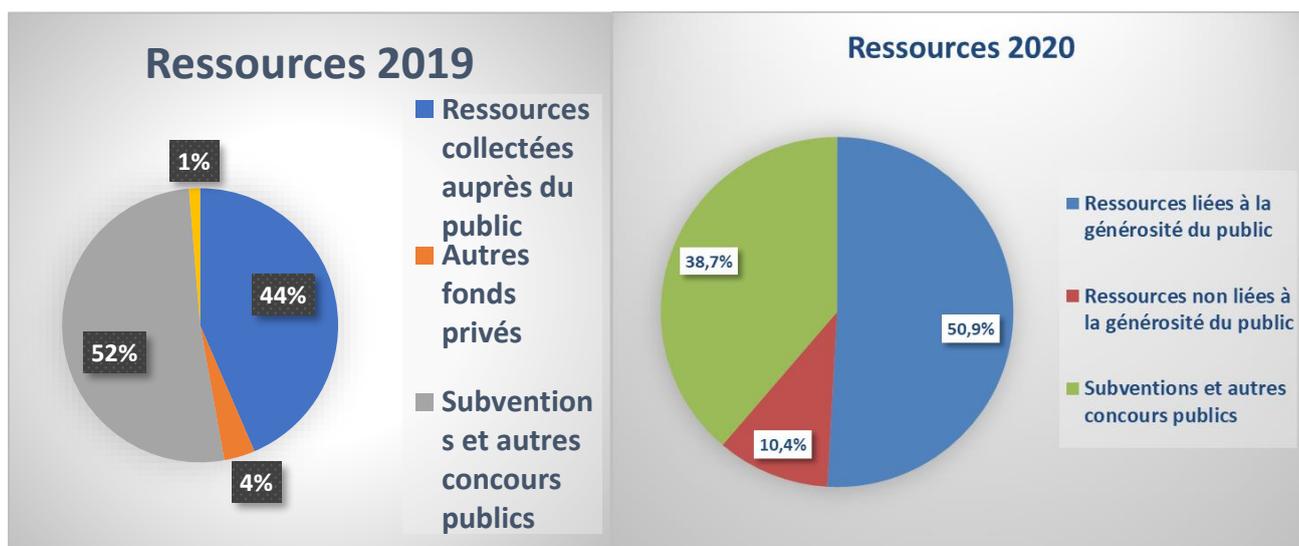
Du fait des confinements qui se sont succédé, nos opérations de recherche de nouveaux donateurs ont fortement ralenti (street marketing notamment), alors même que le nombre de dons a fortement progressé. Les frais de recherche de fonds ont donc légèrement diminué en 2020 par rapport à 2019.

3.1.3 Frais de fonctionnement

en milliers d'€	2019	2020
Frais de fonctionnement	3 906	5 395

A périmètre constant entre 2019 et 2020, le poids des frais de fonctionnement augmente : 5,1% des emplois contre 3,8% en 2019. Cela est dû essentiellement aux pertes de change (voir résultat financier) et au poids que pèse la valeur nette comptable de la cession de Marcadet sur l'emploi « frais de fonctionnement ».

3.2. LES RESSOURCES



Les ressources ont été analysées précédemment.

Pour mémoire le montant élevé des ressources liées à la générosité du public s'explique par la cession, en 2020, du siège social parisien de l'association.

Le siège social parisien au 62 rue Marcadet a été acquis en 1994.

Il avait été à l'époque acheté pour la somme de 24.000.000 FRF soit 3,7M€, financé pour la plus grande partie (23.000.000 FRF) par des deux emprunts auprès de banques, et pour le reste (1.000.000 FRF) par nos fonds propres. En 2020, l'immeuble a été cédé pour la somme de 37,8M€.

Il nous a fallu déterminer le pourcentage de générosité du public à appliquer sur ce produit de cession.

Nous avons tout d'abord déterminé comment avaient été financés les intérêts payés sur les emprunts.

Les charges financières ont toujours été dans les frais de fonctionnement.

Ces frais de fonctionnement, depuis le CER 2009, année où l'utilisation de la générosité du public par emploi a commencé à être demandée dans les états financiers, ont été financés entre 2009 et 2015 à hauteur de 73% par la générosité du public. Sans détail supplémentaire nous en avons conclu que les charges financières étaient financées à 73% par la GP, même si on aurait pu en conclure que les frais administratifs issus des subventions bailleurs et qui financent également les frais de fonctionnement finançaient les charges financières dans ces frais de fonctionnement.

De plus, nous avons considéré que les 1.000.000 FRF de fonds propres qui avaient financé également le siège social en 1994 étaient issus de la générosité du public, faute d'informations nous indiquant le contraire.

On obtient donc un financement par la GP de 74% ((73% de 23.000.000 + 1.000.000)/24.000.000) du siège social Marcadet. Nous avons appliqué le même pourcentage au produit issu de la cession dudit siège.

Nous avons donc considéré que les 37,8M de cession étaient composés :

- A 74% de générosité du public, soit 27,97M€
- A 26% de produits non liés à la générosité du public, soit 9,83M€.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

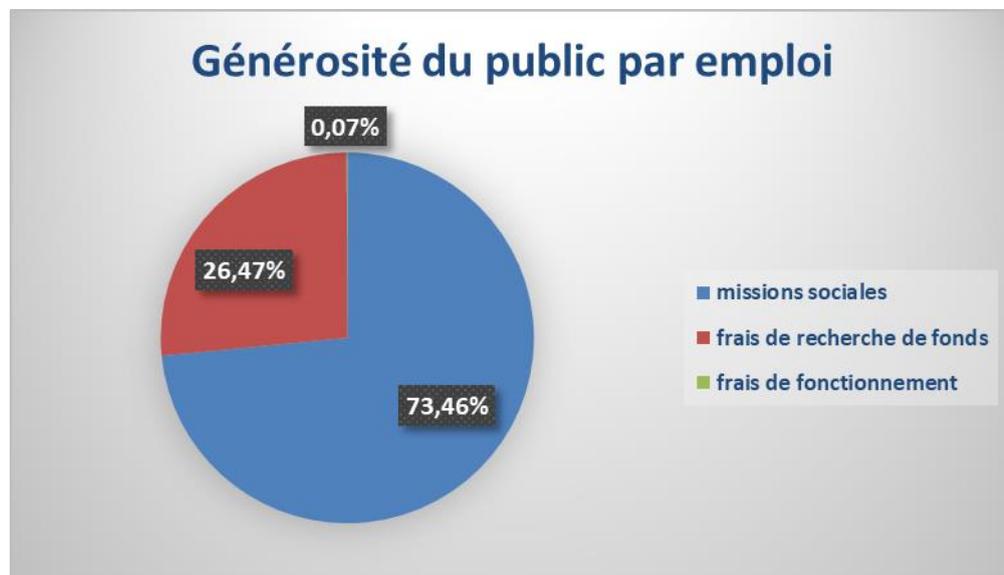
EMPLOIS PAR DESTINATION	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES	31 688 824	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Réalisées en France	10 626 554	1.1 Cotisations sans contrepartie	28 865
Actions réalisées par l'organisme	-	1.2 Dons, legs et mécénats	48 856 225
Versements à d'autres organismes agissant en France		Dons manuels	43 804 678
1.2 Réalisées à l'étranger	21 062 270	Legs, donations et assurances vie	5 051 547
Actions réalisées par l'organisme	-	Mécénats	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	28 054 793
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	11 430 214		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	11 430 214		
2.2 Frais de recherche des ressources			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	28 865		
TOTAL DES EMPLOIS	43 147 903	TOTAL DES RESSOURCES	76 939 884
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	495 815	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	139 546
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	33 435 711	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	77 079 430	TOTAL	77 079 430
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	10 907 019
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	33 435 711
		(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 15 503 436
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	28 839 294

FOCUS SUR LES FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	139 546
(-) Utilisation	- 139 546
(+) Report	495 815
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	495 815

4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Comme évoqué précédemment le CER reprend uniquement la partie du Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) relative aux produits liés à la générosité du public et leur utilisation par emploi.



73% de la générosité du public utilisée en 2020 l'a été pour les missions sociales et 26% pour les frais de recherche de fonds, les frais de fonctionnement ayant été financés pour la majeure partie par les produits non liés à la GP conformément à nos règles d'affectation des produits. Les seuls produits liés à la GP finançant les frais de fonctionnement en 2020 sont les cotisations.

Le CER montre également le solde de ressources issues de la générosité du public. Cette information figurait déjà dans la version précédente du CER.

Ce solde est constitué de la manière suivante :

- Le solde des ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (voir le paragraphe 22.3.1). Pour 2020, le solde d'ouverture correspond au solde de fin d'exercice 2019 (7.278.826 euros) majoré du montant des reports à nouveau issus des legs (3.628.193 euros), soit 10.907.019 euros
- Montant auquel on ajoute la générosité du public non utilisée sur l'exercice, soit 33.435.711 euros
- Montant duquel on soustrait les investissements réalisés dans l'année financés par la générosité du public, soit 17.847.631 euros
 - o Acquisitions diverses
 - o Acquisition de Saint-Denis
- Montant auquel on ajoute les dotations aux amortissements des acquisitions diverses réalisées grâce à la générosité publique antérieurement, soit 310.860 euros.
- Montant auquel on ajoute 74% de la valeur nette comptable de la cession de Marcadet, soit 2.033.334 euros.

Le solde des ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice s'élève ainsi à : 28.839.294 euros.

Ce montant plus conséquent que d'ordinaire s'explique de la façon suivante :

- Le nouveau règlement comptable lié aux legs nous a permis de réintégrer dans le solde de générosité du public disponible au 1^{er} janvier 2020, 3,6M€ de legs non soldés au 31/12/2019 sur lesquels nous avons eu des encaissements précédemment;
- Le changement de mode de comptabilisation des legs majore les produits liés aux libéralités cette année de 2,2M€;
- Et enfin la cession de Marcadet, considérée comme produit lié à la générosité du public à hauteur de 74%, a fortement contribué à la progression du solde.

Ce montant élevé est un phénomène temporaire. En effet, il sera utilisé dans les prochaines années pour :

- Financer le solde de l'acquisition du nouveau siège social à Saint-Denis et les travaux d'agencement à réaliser
- Financer des investissements à venir (nouveaux ERP etc – voir ci-dessus)
- Constituer des réserves nous assurant une continuité d'exploitation en cas de problème.

Partie 3 :

Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Médecins du Monde

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2020

Mazars SA

Société anonyme d'expertise et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Médecins du Monde

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989
N° SIREN : 321 018 749

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

— *Rémunération du Président*

Personne concernée :

Dr. Philippe de Botton, Président de Médecins du Monde du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

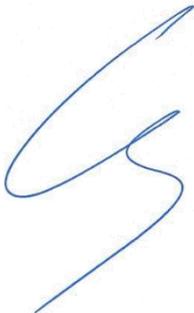
Nature, objet et modalités :

Le Président de Médecins du Monde a perçu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 une rémunération brute de 53.476 € au titre de son mandat social, conformément aux statuts de l'association et à l'approbation des membres lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020.

Nous confirmons que le montant des ressources d'origine privée, au cours des trois derniers exercices, s'est élevé à plus de 200.000 euros par an et que les statuts (cf. article 10) autorisent bien la rémunération du Président.

Le Commissaire aux comptes
Mazars

Fait à Paris La Défense, le 28 mai 2021



Jérôme Eustache
Associé



Aurélie Joubin
Associée

Partie 4 :

Le budget pour l'exercice 2021

Emplois (en milliers d'euros)	Budget 2021	Ressources (en milliers d'euros)	Budget 2021
Missions Sociales	95 466	Produits liés à la générosité du public	50 690
Actions réalisées en France	14 339	Cotisations	30
Actions réalisées à l'étranger	81 128	Dons, legs, mécénat	49 010
Frais de recherche de fonds	14 882	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 650
Frais d'appel à la générosité du public	14 269	Produits non liés à la générosité du public	1 940
Autres frais de recherche de fonds	614	Subventions et autres concours publics	64 299
Frais de fonctionnement	7 525	Autres produits	
Excédent de l'année		Déficit de l'année	945
Total	117 874	Total	117 874

Commentaires sur le budget 2021

Le budget 2021 a été validé par le Conseil d'Administration (CA) du 18 décembre 2020.

Le budget 2021 est présenté ci-dessus sous forme de Compte de Résultat par Origine et par Destination et décrit les activités de notre association ou « emplois » ainsi que les produits finançant ces activités ou « ressources ». Des provisions budgétaires liées aux risques de non-obtention des financements recherchés sont incluses en moins dans les ressources.

Sa construction s'est opérée à travers un processus structurant et participatif : note d'orientation stratégique 2021-2023, Commissions budgétaires, arbitrages, ...

Le budget a été construit sur 3 années (2021, 2022, 2023).

Seul le budget 2021 fait l'objet d'une approbation lors de l'Assemblée Générale (AG) 2021, les deux années suivantes seront revues de façon glissante.

Le Conseil d'Administration a décidé de présenter au vote de l'AG un budget déficitaire.

Le résultat ressort à -0,9M€.

Ce budget répond aux chantiers prioritaires du CA :

- Poursuite du projet de dynamique et d'évolution de la Vie Associative
- Mise en œuvre du projet humain
- Mise en œuvre de la déconcentration/régionalisation du pilotage de nos actions sur le terrain, tant en France qu'à l'International
- Poursuite de la dynamique opérationnelle
- Poursuite de la feuille de route du réseau international
- Renforcement de l'efficacité de l'organisation et mise en œuvre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information

Il reflète également :

- Une ambition de développement
- Une croissance portée par les opérations à l'international et les alliances
- Une diversité des ressources
- Des investissements dans les outils (Schéma directeur des systèmes d'information SDSI)
- Des investissements dans la collecte en France
- Des marges de manœuvre (pour les urgences, pour les actions en France, pour de nouvelles missions exploratoires etc)

Emplois du budget 2021

Les comparaisons ci-dessous s'effectuent entre le réalisé 2020 et le budget 2021.

Le budget 2021 prévoit une croissance de plus 10% en pourcentage et de 16M€ entre le réalisé 2020 (106,7M€) (total des emplois, sans dotations aux provisions et hors fonds dédiés) et le budget prévisionnel 2021 (117,9M€)

Le budget traduit la croissance des actions réalisées en France et à l'étranger (soit directement soit via les financements obtenus pour le compte du réseau international).

Missions sociales :

Ainsi, le volume des missions sociales présenté au budget 2021 est-il de 95,5M€ (en croissance de 6,7M€ par rapport au réalisé 2020 qui s'élève à 88,8M€).

Le ratio des missions sociales par rapport au total des emplois ressort à 81% contre 83,2% au réalisé 2020.

Frais de recherche de fonds :

Les frais de recherche de fonds passent de 12,5M€ au réalisé 2020 à 14,9M€ au budget 2021. Des investissements importants ont été validés pour 2021, notamment en promouvant des leviers innovants.

Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement en augmentation du fait du déménagement prévu en 2021.

Ressources du budget 2021

Les recettes issues de la générosité du public diminuent de 41%. Cette diminution est entièrement notamment liée au caractère exceptionnel de la vente du siège social de Paris en 2020.

Les dons et legs restent stables : de 48,9M€ en 2020 à 49M€ en 2021.

Les subventions publiques sont en progression entre le réalisé 2020 et le budget 2021 (64,3M€ au budget prévisionnel 2020 contre 57,2M€ au réalisé 2020), soit +12,5% (à comparer avec les +28% entre le réalisé 2019 et le budget 2020).

Conclusion sur le budget 2021

Ce budget 2021 traduit la stratégie de l'Association et sa volonté de

- Poursuivre une stratégie de croissance sur les opérations internationales
- Soutenir les investissements de collecte
- Maintenir ses fonds propres et asseoir sa solidité financière au regard de l'importance de sa croissance globale.
- Poursuivre l'évolution de l'organisation et des méthodes de travail en se dotant d'outils performants de pilotage.



SOIGNE
AUSSI
L'INJUSTICE

MÉDECINS DU MONDE

62, rue Marcadet 75018 Paris
Tél. 01 44 92 15 15
Fax. 01 44 92 99 99
medecinsdumonde.org